

Grant Devine s'en va aux urnes

Canadian Press
ESTEVAN, Saskatchewan

Après avoir virtuellement étiré son mandat à la limite et vu la popularité de son parti tomber en chute libre, le premier ministre Grant Devine a finalement décrété des élections pour le 21 octobre.

Devine, qui avait tenu les électeurs de la Saskatchewan en haleine pendant des mois, a annoncé sa décision hier soir à Estevan, à l'occasion d'une réunion groupant quelque 400 conservateurs en liesse.

Les élections surviendront donc cinq ans et un jour après que le parti de M. Devine eut formé son deuxième gouvernement majoritaire consécutif.

Cette fois-ci, toutefois, les conservateurs prennent un départ difficile. La popularité des néo-démocrates de Roy Romanow ne fait que monter dans les sondages, et le NPD est confiant de remporter la victoire.

Devine a tenu cependant à faire remarquer que ce n'était pas la première fois que les sondages pré-électorales plaçaient son parti derrière le NPD. «Nous avons gagné en 1982, alors que les experts soutenaient que nous ne pouvions le faire; nous avons gagné en 1986, alors que les experts soutenaient que nous n'avions aucune chance. Et nous gagnons en 1991.»

Selon le premier ministre, Romanow n'a formulé aucun plan pour l'avenir de la Saskatchewan. «Posez-lui des questions sérieuses, et vous verrez qu'il n'a pas de réponse.»

Le NPD a gouverné la province de 1971 à 1982, sous la direction d'Allan Blakeney. Le prédécesseur de ce parti, la Co-operative Commonwealth Federation, forma le gouvernement de 1944 à 1964.

Les néo-démocrates détiennent présentement le pouvoir en Ontario, et on leur donne de bonnes chances de détrôner le Crédit social en Colombie-Britannique aux élections du 17 octobre.

Quant au Parti libéral, qui a refait surface après deux décennies d'obscurité, il s'est reconstitué sous la conduite de Lynda Haverstock et se propose de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions.

À la dissolution de la Chambre, les conservateurs détenaient 32 sièges et les néo-démocrates, 26. Il y avait un indépendant et cinq sièges vacants.

Les conservateurs avaient remporté 38 sièges en 1986, le NPD, 25 et le Parti libéral, un. La redistribution a ajouté deux sièges, pour un total de 66.

Le comité sur le renouvellement du Canada

LES ACTEURS PRINCIPAUX



Claude Castonguay
Sénateur du Québec, PC
Il a présidé le comité «Les amis du lac Meech», mis sur pied par le puissant Business Council. Prône une décentralisation du fédéralisme canadien mais aussi une plus grande intégration économique. Juge les propositions constitutionnelles fédérales «élaborées et très valables».



Dorothy Dobbie
Députée de Winnipeg South, PC
Unilingue anglophone, elle a appuyé l'Accord du lac Meech. Est reconnue pour avoir défendu les Franco-Manitobains dans leurs revendications scolaires et le financement des services en français. A siégé sur le comité Charrest. Elue aux Communes pour la première fois en 1988.



Gérald Beaudouin
Sénateur du Québec
Parti conservateur
Membre de la commission Pépin-Robarts. Un des principaux conseillers constitutionnels de Brian Mulroney. A co-présidé cette année la commission sur la modification de la formule d'amendement.



Allan MacEachen
Sénateur de la Nouvelle-Écosse
Parti libéral du Canada
Fidèle apôtre de Pierre Trudeau a élaboré la stratégie libérale au Sénat pour contrecarrer les principaux projets de gouvernement: TPS, Meech, libre-échange.



Jean-Pierre Blackburn
Député de Jonquière
Parti conservateur
L'un des plus nationalistes du caucus des députés conservateurs québécois. Il a critiqué avec vigueur son gouvernement au lendemain de l'échec de l'Accord du lac Meech, accusant le premier ministre d'«inertie».



Royce Frith
Sénateur de l'Ontario
Parti libéral du Canada
L'autre grand responsable de la stratégie d'obstruction aux projets gouvernementaux au Sénat. Ardent défenseur d'un sénat élu avec une représentation selon les cinq grandes régions canadiennes.



Michael Meighen
Sénateur de l'Ontario
Parti conservateur
Ex-président du Parti conservateur, avocat originaire de Montréal, parfaitement bilingue. Un ami de longue date du premier ministre Mulroney.



Ethel Blondin
Députée de Western Arctic, T.-N.-O.
Parti libéral du Canada
Députée autochtone du nord canadien. Porte-parole libérale pour les affaires autochtones, elle défend le droit à l'autonomie gouvernementale des Premières nations.



Ross Reid
Député de St-John's East, Terre-Neuve
Parti conservateur
Vedette montante des conservateurs, a défendu vigoureusement l'Accord du lac Meech contre le premier ministre de sa province Clyde Wells.



Philip Edmonston
Député de Chamby
Nouveau Parti démocratique
Premier député néo-démocrate élu au Québec. Il a été un des rares députés de cette formation à défendre l'Accord du lac Meech.



André Ouellet
Député de Papineau-St-Michel
Parti libéral du Canada
Président du comité constitutionnel du PLC. A participé aux travaux de la Commission Bélanger-Campeau mais s'est dissocié de son rapport qui a proposé un référendum sur la souveraineté avant la fin d'octobre 1992.



Lorne Nystrom
Député de Yorkton-Melville, Saskatchewan
Veteran parlementaire de la Saskatchewan, il a proposé un accord parallèle sur le Sénat et les autochtones pour sauver l'entente du lac Meech.



Ian Waddell
Député de Port Moody-Coquitlam, Colombie-Britannique
Nouveau Parti démocratique
Il s'est vigoureusement opposé à l'Accord du lac Meech, soutenant que la clause de la société distincte était une menace aux droits et libertés individuels.

Les autres membres du comité

PC: Gabriel Desjardins, (Témiscamingue), Bemo Friesen (Surrey-White Rock, C.B.), Wilton Littlechild (Wetaskiwin, Alb.), Ken Hughes (MacLeod, Alb.), Robert Nicholson (Niagara Falls), John Reimer (Kitchener, Ont.), Mironique Tardif (Charlesbourg, Qué.), Nancy Teed (senatrice, N.B.), Donald Oliver (sénateur, N.E.), E.W. Barootes (sénateur, Saskatchewan)
PLC: Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce), Ronald Duhamel

(Saint-Boniface, Man.), Albina Guarnieri (Mississauga-East, Ont.), Russel MacLellan (Cape-Breton-The Sydneys, N.E.), Dan Hays (sénateur, Alberta), Maurice Riel (sénateur, Québec)
NPD: Lynn Hunter (Saanich-Gulf Island, C.B.) et Howard McCurdy (Windsor-Lake St. Clair, Ont.). Les néo-démocrates auront cinq représentants qui se partageront trois sièges sur le comité.

Castonguay et Dobbie dirigent le comité de la dernière chance

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

Optimistes mais néanmoins conscients des embûches qui les attendent, Claude Castonguay et Dorothy Dobbie, les deux co-présidents du Comité sur le renouvellement du Canada estiment qu'il s'agit de la dernière chance de maintenir l'unité canadienne.

«J'espère que ce sera le dernier comité sur la question constitutionnelle. Les Canadiens doivent maintenant prendre une décision, il est temps de choisir», a lancé hier Mme Dobbie à la sortie de la Chambre des communes. Femme d'affaires de Winnipeg élue sous la bannière conservatrice en 1988, Mme Dobbie a défendu l'Accord du lac Meech jusqu'au dernier moment alors que le Manitoba tout entier se ralliait derrière Elijah Harper.

Le sénateur Claude Castonguay a pour sa part déclaré à La Presse qu'il jugeait les propositions gouvernementales «très valables et élaborées» puisqu'elles traitent de toutes les questions qui doivent être considérées en ce moment.

«Je crois que l'exercice doit être poursuivi. J'ai toujours été un optimiste de nature, mais je réalise que cela va être un mandat difficile. Je n'ai pas besoin de vous faire de dessin», a noté M. Castonguay.

M. Castonguay avait récemment accueilli sa prochaine mission avec tiédeur. Mercredi, il avait indiqué à La Presse Canadienne qu'il ne voulait pas diriger cette nouvelle commission constitutionnelle sans avoir l'assurance d'abord que les propositions fédérales étaient acceptables pour le Québec. Ce n'est qu'après avoir pris connaissance des grandes lignes des propositions qu'il a finalement acquiescé.

Invité à commenter les propos peu encourageants du premier ministre de Terre-Neuve Clyde Wells sur la société distincte ou ceux de son homologue ontarien Bob Rae sur les droits, M. Castonguay a dit qu'il préférerait s'abstenir de juger des différentes positions croyant plus utile d'adopter l'attitude de MM Bélanger et Campeau à la Commission constitutionnelle sur l'avenir du Québec.

«Notre rôle est de nous assurer que tous les membres du comité ont la même compréhension des propositions, de faire en sorte qu'elles soient bien connues de la population, d'obtenir les réactions des gouvernements et des organismes intéressés. Ensuite,

nous ferons en sorte que le comité fasse des recommandations visant à améliorer les propositions fédérales avec l'appui du plus grand nombre», a-t-il conclu.

Pour la co-présidente, M. Wells ne cherche pas à influencer négativement le débat constitutionnel mais elle estime qu'il a des vues très émotives sur toute la question.

Se disant pour sa part très heureuse d'avoir été choisie à la coprésidence de ce comité, la députée Dorothy Dobbie de Winnipeg a affirmé qu'il s'agissait du mandat le plus passionnant qui soit au parlement dans les circonstances actuelles.

«Je suis optimiste, je sens que nous avons des questions cruciales à étudier et je crois que nous pouvons surmonter tous les obstacles si nous faisons preuve de bonne volonté en gardant l'esprit ouvert», a-t-elle ajouté.

Faisant appel aux mêmes sentiments, Claude Castonguay a pour sa part dit espérer que les membres du comité pourraient s'élever au dessus des considérations partisanes.

«On repart à neuf, je n'ai pas de raisons de croire que le comité va être divisé selon les lignes de partis. La question est très importante et je vais essayer de la traiter de la façon la moins partisane possible», a souligné M. Castonguay.

Dans une déclaration publiée quelques mois après la mort de l'Accord du lac Meech l'an dernier, M. Castonguay avait affirmé «que le régime fédéral actuel ne fonctionnait plus et devait être révisé en profondeur».

Selon lui, le Québec doit détenir les pouvoirs législatifs et fiscaux nécessaires pour assurer la protection et le développement de sa société. Le Québec doit de plus s'assurer que son économie demeure bien intégrée à celle du reste du Canada et des États-Unis et ouverte à la libéralisation des échanges.

Le Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada commencera ses travaux dès mercredi prochain, soit au lendemain du dépôt des propositions gouvernementales, en recevant le ministre responsable des Affaires constitutionnelles Joe Clark.

Il tiendra des audiences publiques d'un bout à l'autre du pays au cours des cinq prochains mois. Ce comité soumettra son rapport au plus tard le 28 février à la lumière des suggestions faites par les Canadiens pour bonifier le cahier de propositions constitutionnelles. Les propositions finales seront rendues publiques au mois de mars.

Rae propose l'enchâssement des programmes sociaux

Le chef ontarien est conscient que ce projet sera difficilement vendable au Québec

SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne
TORONTO

À la veille de la publication des propositions constitutionnelles d'Ottawa, le gouvernement néo-démocrate de l'Ontario prend les devants et propose sa propre vision d'un nouveau Canada. Un Canada où les grands programmes sociaux mis sur pied après la Seconde Guerre mondiale, l'assurance-maladie, l'aide sociale et l'éducation, seront protégés grâce à l'enchâssement d'une charte sociale dans la constitution.

Le premier ministre ontarien Bob Rae a rendu public hier à Queens Park un document de travail de 25 pages portant sur cette charte sociale.

La charte aurait pour but de garantir à tous les Canadiens, où qu'ils soient, qu'ils bénéficieraient des mêmes programmes sociaux. De plus, elle les protégerait contre toute décision unilatérale de réduire ou de supprimer des programmes sociaux.

La charte sociale sera difficile à vendre au Québec et M. Rae le sait. Le problème de cette charte pour le gouvernement québécois c'est qu'elle renforce le pouvoir de dépenser du fédéral dans des domaines de compétence provinciale, ce qui va tout à fait à l'encontre de la volonté du gouvernement Bourassa de décentraliser les pouvoirs d'Ottawa vers les provinces, volonté clairement exprimée dans le rapport Allaire publié au printemps dernier par le Parti libéral du Québec.

En conférence de presse, hier, M. Rae a dit qu'il avait parlé au premier ministre Bourassa et qu'il lui expliquerait encore pour lui expliquer que sa proposition de charte «ne va pas dans le sens d'une centralisation des pouvoirs au fédéral».

M. Rae estime même que ce que le document proposé ressemble à ce qui se fait dans le marché commun européen, où les pays ont adhéré à une charte sociale.

«Quand on est dans un système fédéral et dans un marché commun, toutes les souverainetés

sont un peu limitées... Les provinces ont des pouvoirs importants dans certains domaines mais elles doivent respecter certains principes, certains objectifs communs». Il a enfin ajouté — toujours à l'intention de M. Bourassa — que sa proposition offre «beaucoup de flexibilité».

La charte sociale du gouvernement Rae comprendrait quatre éléments: la définition des valeurs et des principes qui devraient guider le gouvernement dans l'établissement de ses politiques sociales (le droit à la santé, par exemple); la définition des institutions chargées de veiller sur les programmes; des dispositions pour assurer la participation du public; et la garantie du principe des paiements de péréquation.

Le document du gouvernement Rae ne s'est pas arrêté sur une seule façon d'appliquer la charte. Il en propose plusieurs:

- répliquer le Sénat par une nouvelle institution intergouvernementale permettant aux gou-

vernements provinciaux de jouer un plus grand rôle dans la mise sur pied de programmes sociaux (un adjoint constitutionnel disait hier que la proposition de Conseil des provinces d'Ottawa ferait l'affaire) ou;

- ne rédiger qu'une clause générale, laissant le soin aux provinces de trouver le mécanisme qui leur conviendra ou encore;
- réformer le Sénat et de le charger de l'application de la Charte sociale.

Unité canadienne
Le premier ministre Rae estime que la charte pourrait jouer dans l'esprit des Canadiens le même rôle unificateur que l'ont fait les chemins de fer au début de la Confédération.

«Tous les Canadiens — franco-phones et anglophones, croit-il — tiennent aux programmes sociaux. Ils sont un aspect essentiel de notre tissu national. Ne pas les reconnaître, c'est nier ce qui fait notre différence avec les États-Unis».

Il a rappelé qu'une des raisons

pour lesquelles tant de Canadiens se sont opposés à l'entente constitutionnelle du lac Meech était justement cette impression qu'ils avaient que les programmes sociaux seraient affectés.

Le gouvernement ontarien a à coeur cette idée de charte sociale garantissant les programmes sociaux.

L'été dernier, l'Ontario a subi un important revers lorsque la Cour Suprême a statué qu'Ottawa avait le droit de réduire ses paiements de péréquation aux provinces. Le gouvernement ontarien estime à 3,6 milliards le montant de péréquation qu'il perdra cette année à cause des compressions d'Ottawa.

La question des programmes sociaux est également une préoccupation de tous les sociaux-démocrates du pays: ceux du parti fédéral de Audrey McLaughlin et ceux qui risquent d'être élus en Colombie-Britannique et en Saskatchewan.

Le gouvernement néo-démocrate trouvera toutefois des adversaires chez ceux qui disent que

les Canadiens n'ont plus les moyens de se payer des programmes sociaux généreux. À ceux-là, M. Rae répond que «l'argent est là, il suffit de la mettre au bon endroit».

Et à ceux qui vont l'accuser de vouloir donner plus de pouvoir au système judiciaire avec sa charte sociale, Bob Rae répond que là n'est pas son intention: «nous voulons simplement donner des droits sociaux aux Canadiens», a-t-il dit hier.

Réactions de Clark
Le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark a accueilli plutôt tièdement la proposition de Bob Rae. Selon lui, même si la suggestion a des mérites, elle ne sera pas facile à traduire dans les faits.

M. Clark a indiqué qu'il avait eu des discussions préliminaires avec le gouvernement ontarien à ce sujet. «À prime abord, a-t-il dit, l'application de cette charte dans la constitution canadienne posait des obstacles.»

Le Sénat américain menace d'imposer une taxe de 25% sur le bois d'oeuvre

MARIE TISON
de la Presse Canadienne
WASHINGTON

Les deux tiers des sénateurs américains ont demandé hier au président des États-Unis George Bush de réagir énergiquement à la décision du Canada de mettre fin à l'entente bilatérale sur le bois d'oeuvre.

De son côté, la Coalition pour des importations justes de bois d'oeuvre a sou-

tenu que l'administration américaine devrait frapper le bois d'oeuvre canadien d'une taxe de 25 pour cent pour pouvoir compenser les subventions à cette industrie.

Le sénateur démocrate du Montana Max Baucus et le sénateur républicain de l'Orégon Bob Packwood ont réussi à recueillir les signatures de 66 sénateurs sur une lettre destinée au président américain. Le Sénat compte 100 membres.

Les signataires se sont dit profondément inquiets par la décision du gouvernement canadien, le 3 septembre dernier, de mettre fin à l'entente bilatérale sur le bois d'oeuvre. Ils ont rappelé que cette entente avait été signée en 1986 pour mettre fin à une dispute commerciale.

Les États-Unis accusaient alors le Canada de subventionner son industrie du bois d'oeuvre, notamment en laissant les provinces fixer des droits de coupe ar-

tificiellement bas. En 1986, l'administration américaine a accepté de ne pas imposer des droits compensatoires, en échange de quoi le Canada s'est engagé à fixer une taxe de 15 pour cent sur les exportations canadiennes de bois d'oeuvre.

Dans leur missive, les sénateurs ont affirmé que l'entente était tout aussi importante aujourd'hui qu'il y a cinq ans. Ils ont expliqué que des provinces comme l'Ontario, le Québec et l'Alberta subventionnaient toujours leur industrie, et

qu'une fois l'entente résiliée, rien n'empêcherait les autres provinces de revenir aux vieilles pratiques.

Ils ont demandé à l'administration américaine de réagir immédiatement pour contrecarrer les plans du Canada. Ils lui ont demandé de faire pression sur le gouvernement canadien afin de l'amener à respecter sa promesse, ou encore, de faire appel aux lois commerciales américaines pour compenser l'effet des subventions canadiennes.



George Bush : la dictature communiste cubaine gémit et s'écroule... PHOTO REUTERS

Bush prédit la chute rapide de Fidel Castro

d'après AFP
CHICAGO

Le président américain George Bush, affirmant que la «dictature» communiste cubaine «gémait et s'écroulait», s'est déclaré hier «absolument convaincu» que le régime du président Fidel Castro ne tiendrait plus longtemps.

«Un nouvel événement va démentir à tout un chacun que nous sommes vraiment entrés dans une nouvelle ère de liberté et pleine de promesses : le début de la libération et de la démocratisation de Cuba», a déclaré M. Bush sous les applaudissements dans un discours à Chicago devant la Chambre de Commerce hispano-américaine.

«Aujourd'hui nous entendons la dictature de Castro gémir et s'écrouler peu à peu. J'en suis absolument convaincu : le jour vient, beaucoup plus tôt que Castro n'ose l'imaginer, où le peuple de Cuba reprendra en mains son destin et rejoindra la famille américaine des nations libres», a ajouté M. Bush.

Les États-Unis, qui cherchent depuis longtemps à se débarrasser du communisme à Cuba, il y a à moins de 150 km des côtes de Floride, se sont félicités de la décision de Moscou, annoncée la semaine dernière, d'entamer des discussions avec Cuba pour début de retrait des forces soviétiques de ce pays et de normaliser les relations économiques bilatérales, cessant ainsi de tenir Cuba à bout

de bras. Un haut responsable soviétique, Valeri Nikolayenko, est arrivé hier à Cuba pour entamer ces discussions. La décision soviétique devrait accélérer la chute du régime cubain, espèrent les responsables américains.

La Havane, ainsi que Moscou, ont demandé à ce que les États-Unis évacuent la base militaire dont ils disposent à Cuba, à Guantanamo. Washington n'a pas publiquement répondu à cette demande, mais des responsables américains ont indiqué sous le couvert de l'anonymat qu'il n'était pas question de retrait pour l'instant.

Dans son discours à Chicago, consacré essentiellement au libre-échange sur le continent américain, le président Bush a fait l'éloge de la coopération avec le Mexique, affirmant que ce pays, sous la présidence de M. Carlos Salinas de Gortari, était «un allié puissant» et que les relations entre les deux pays n'avaient «jamais dans l'histoire été meilleures».

M. Bush a appelé les hommes d'affaires hispano-américains à faire pression sur le Congrès pour que celui-ci autorise l'administration à mettre en application l'initiative pour les Amériques proposée en 1990 par le président américain et qui prévoit une réduction de la dette publique des pays latino-américains à l'égard des États-Unis et la création d'un fonds pour le développement des investissements en Amérique Latine.

Baker estime qu'il faudra forcer la participation des Palestiniens

d'après AFP
SHANNON, Irlande

Le secrétaire d'État américain James Baker estime que les Palestiniens hésiteront à participer à la conférence de paix au Proche-Orient jusqu'à ce qu'on les oblige à se décider en lançant les invitations, a indiqué hier un haut-responsable américain. M. Baker s'efforce depuis mardi dernier d'organiser une conférence de paix entre Israël, les pays arabes voisins et les Palestiniens.

Après sept tournées dans la région, les Palestiniens sont les seuls auxquels il n'a pas encore arraché leur accord pour ces négociations prévues en octobre. «Nous visons toujours octobre... à un moment donné dans cet exercice diplomatique, je ne sais pas exactement quand, il faudra forcer la décision... en lançant les invitations», a déclaré le responsable dans l'avion de M. Baker, entre Damas et Washington.

«Il a fallu beaucoup manœuvrer pour amener les Palestiniens au point où ils pourraient être en mesure de prendre une décision à la fin du mois, a-t-il poursuivi. Je crois qu'à un moment donné, il faudra cesser de jouer avec des nuances de langage et donner aux gens l'occasion de dire s'ils veulent venir parler de paix ou pas».

Le Conseil national palestinien, le Parlement de l'OLP, se réunit lundi à Alger, mais le diplomate américain a déclaré qu'il ne s'attendait pas à une décision palestinienne avant la fin du mois.

Au cours de sa dernière tournée cette semaine, le secrétaire d'État a remis à Israël, à la Syrie, à la Jordanie et aux Palestiniens des projets de «lettres d'assurance» sur la façon dont les États-Unis conçoivent la conférence de paix. Chacune des parties a admis et obtenu des changements aux projets américains.

Mais les Palestiniens ont pratiquement obtenu une nouvelle lettre. L'OLP avait jugé insuffisantes les assurances que M. Baker avait donné à une délégation de trois Palestiniens des territoires occupés lundi. L'un d'entre eux, Mme Hane Ashraoui, une universitaire de Cisjordanie, est venue retrouver M. Baker à Amman après que l'OLP, revenant sur sa décision, l'eût autorisé à poursuivre ses pourparlers.

«Nous lui avons donné un projet réécrit de «lettres d'assurance» qui incorporait certains des changements qu'il avait demandé, en fait nous lui avons donné essentiellement une nouvelle



Le secrétaire d'État américain James Baker (à droite) s'entretient avec le ministre syrien des Affaires étrangères Farouk Shara, qui le reconduit à son avion à l'aéroport de Damas. PHOTO REUTERS

lettre», a expliqué le même responsable. «Là où nous pourrions faire des changements sans mettre en péril les chances de la conférence et des négociations et sans contredire les assurances que nous comptons donner à d'autres, nous le ferons et c'est ce que nous faisons», a-t-il déclaré.

Au début de cette tournée, un responsable américain, avait affirmé M. Baker, n'allait pas négocier le contenu de ces lettres d'assurance parce qu'elles avaient déjà fait l'objet de laborieuses tractations au niveau des experts. Le secrétaire d'État a cependant passé cinq heures hier avec le président syrien Hafez El Assad, et ce n'est pas fini. «Il y a encore du travail à faire avec toutes les parties sur les «lettres d'assurance», a indiqué le diplomate américain.

Il a précisé que M. Baker, qui doit passer la semaine prochaine à New York pour les travaux de l'assemblée générale des Nations-unies, ne comptait pas, pour le moment, entreprendre une huitième tournée au Proche-Orient, mais il n'a pas exclu cette possi-

lité. La conférence, parrainée par les États-Unis et l'Union soviétique, devrait réunir Israël, la Syrie, le Liban, la Jordanie et les Palestiniens au sein d'une délégation jordanéo-palestinienne. Elle doit donner le coup d'envoi à des négociations bilatérales et ne pourrait être convoquée qu'avec l'accord de toutes les parties.

Washington et Moscou n'ont pas encore décidé où elle aurait lieu, mais le nouveau ministre des Affaires étrangères soviétiques Boris Pankine insiste pour qu'elle se tienne en Europe, alors que les Américains veulent un pays neutre. M. Pankine a cité les villes de Zurich, de Lucerne et de Bâle, en Suisse.

La Knesset alloue 6,5 millions aux colonies des territoires occupés

d'après AFP
JERUSALEM

La commission des Finances de la Knesset (Parlement israélien) a décidé hier d'allouer 6,5 millions de dollars aux implantations juives dans les territoires occupés, a indiqué la radio israélienne.

Les représentants de l'opposition de gauche ont affirmé que ces sommes allouées à la colonisation «visaient à saboter le processus de paix et à porter atteinte à l'immigration juive soviétique». M. Ariel Weinstein, chef du Likoud (droite nationaliste) au sein de la commission, a rétorqué que cet argent «servait à renforcer les colonies existantes et non pas à en créer de nouvelles».

Initialement, la commission devait voter cette allocation, lundi, lors de la visite du secrétaire d'État américain James Baker à Jérusalem. Son président, le député ultra-orthodoxe, le rabbin Moshé Feldman, avait affirmé qu'il «serait maladroite de voter en faveur de l'octroi de cette somme le jour même de l'arrivée de M. Baker».

D'autre part, le ministre israélien de la Défense, M. Moshé Arens, a affirmé hier que les dirigeants arabes ont tort de penser que «la Conférence de paix aboutira à un retrait d'Israël» des territoires occupés. «Il est possible que les dirigeants du monde arabe aient l'impression que la conférence de paix aboutira à un retrait d'Israël (des territoires occupés), mais cela ne se passera pas ainsi», a déclaré M. Arens cité par la radio israélienne. «De telles espérances sont certes un bon moyen d'amener les Arabes à la table des négociations, mais cela

d'entraîner chez eux une déception et une frustration pouvant déboucher sur une guerre», a-t-il ajouté.

Toutefois, le gouvernement britannique a assuré hier M. Fayçal Hussein, l'un des principaux dirigeants palestiniens des territoires occupés, qu'il n'accepterait, en aucun cas, une modification du statut de Jérusalem. Le statut de Jérusalem, dans l'opinion du gouvernement britannique, est que «Jérusalem-Est fait partie des territoires occupés», selon le Foreign Office.

Dans un communiqué publié à l'issue de deux heures de discussions entre des hauts fonctionnaires du Foreign Office et M. Hussein, le Foreign Office affirme que le «statut de Jérusalem ne devrait en aucun cas être altéré par les formules qui pourront être trouvées pour la représentation palestinienne à la conférence de paix».

Londres précise que «quelle que soit la composition de la délégation palestinienne (par exemple, l'exclusion d'un représentant de Jérusalem-Est), elle ne pourrait en aucun cas être préjudiciable aux positions de chacune des parties sur le statut de Jérusalem». Par ailleurs, le Foreign Office réaffirme très clairement que «les implantations israéliennes dans les territoires occupés, y compris à Jérusalem-Est sont illégales» et qu'«à ce stade, la poursuite de cette politique d'implantations serait particulièrement provocatrice».

Il réaffirme son «soutien ferme» à l'initiative du secrétaire d'État américain James Baker, et espère que «l'occasion historique qui se présente pour le début d'un processus de négociations, ne sera pas perdue».

ONU : le processus d'élection du prochain secrétaire général mis en marche début octobre

d'après AFP
NEW YORK, Nations-unies

Le Conseil de sécurité des Nations-unies a tenu hier une première réunion de consultations sur la procédure d'élection du prochain secrétaire général, avec la volonté de procéder à sa désignation aussitôt que possible. Le président en exercice du Conseil, l'ambassadeur français Jean Bernard Mérimée, a annoncé à la sortie de la réunion que les membres du Conseil ont l'intention d'entamer le processus d'élection proprement dit dès le début du mois d'octobre.

Plus tôt dans la journée, le secrétaire général Javier Pérez de Cuellar avait exprimé le souhait de voir un Africain lui succéder à la tête des Nations-unies à partir du 1^{er} janvier prochain, en souli-

gnant que depuis la naissance de l'organisation aucun représentant de l'Afrique ni de l'Europe de l'Est n'avait accédé à ce poste.

M. Pérez de Cuellar a cependant ajouté qu'il n'y avait pas de règle en la matière et que c'est au Conseil de proposer un nom qui doit être entériné par l'Assemblée générale. La désignation du Conseil doit être faite avec un minimum de neuf voix et sans aucune voix contraire des cinq membres permanents du Conseil : États-Unis, Union soviétique, France, Grande-Bretagne et Chine.

Parmi les noms les plus cités pour le moment à la succession de M. Pérez de Cuellar figurent celui de M. Boutros Boutros Ghali, vice-premier ministre égyptien, et celui du prince Sadrudine Aga Khan, l'actuel coordinateur de l'aide humanitaire de l'ONU dans le Golfe.

Que diriez-vous
de payer
seulement 50 %
du salaire
d'un employé
qui se donne à 100 %?

L'AN DERNIER, PRÈS DE 9 000 EMPLOYEURS QUÉBÉCOIS ONT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME PAIE.

LE PROGRAMME D'AIDE À L'INTÉGRATION EN EMPLOI (PAIE) VOUS PERMET D'EMBAUCHER DES PRESTATAIRES DE LA SÉCURITÉ DU REVENU

ET DE RECEVOIR, PENDANT 6 MOIS, UNE SUBVENTION DE 50 % À 100 % DU SALAIRE HEBDOMADAIRE VERSÉ.

VOUS POUVEZ VOUS AUSSI PROFITER DE CE PROGRAMME ET INTÉGRER À VOTRE PERSONNEL DES FEMMES ET DES HOMMES MOTIVÉS,

ET CONSCIEUX, QUI VEULENT TRAVAILLER.

* SELON LES MAXIMUMS FIXÉS PAR LE MINISTRE, EN FONCTION DES CATEGORIES D'EMPLOYÉS.

LE PROGRAMME
PAIE
C'EST RENTABLE

AVEC UN SEUL FORMULAIRE À REMPLIR, LE PROGRAMME PAIE EST SIMPLE ET EFFICACE.
RENSEIGNEZ-VOUS EN COMPOSANT LE 873-2145 DE MONTRÉAL OU LE 1 800 361-4743 DE L'EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL.

Ministère de la Main-d'œuvre,
de la Sécurité du revenu
et de la Formation professionnelle

Québec

Le Monde

Walter Sisulu : un héros dans l'ombre de Mandela

LUCIE PAGÉ
collaboration spéciale
JOHANNESBURG

■ Lorsque les Sisulu se sont mariés en 1944, Albertina voulait acheter des meubles. Walter lui a répondu que c'était inutile, qu'il ne serait pas là pour les payer. « Je savais que j'allais passer ma vie en prison, raconte Walter Sisulu aujourd'hui. Je croyais aussi que j'allais mourir. »

Walter Sisulu a passé, comme Nelson Mandela, plus de 26 ans de sa vie en prison. Albertina Sisulu a été arrêtée, détenue, mise au ban de la société et harcelée pendant 24 ans. Leurs huit enfants (dont trois adoptés) et un de leurs petits-enfants ont tous subi ou fui la « justice » sud-africaine. L'histoire des Sisulu est si intimement liée à l'histoire politique sud-africaine qu'il est presque possible de mesurer le climat politique du pays par les souffrances, les peurs, les espoirs, les tribulations de la famille.

En octobre 1989, lorsque Walter Sisulu a été libéré, le gouvernement canadien s'est empressé de l'inviter. Il vient tout juste d'accepter l'invitation. Le vice-président de l'African National Congress (ANC), le grand mouvement de lutte contre l'apartheid, est arrivé lundi au Canada. Il sera à Montréal demain et lundi pour diverses activités publiques.

Ce n'est pas qu'il ne voulait pas venir au Canada. C'est qu'il est très occupé. Même à 79 ans. En février 1990, lorsque le gouvernement sud-africain a légalisé les mouvements anti-apartheid, Walter Sisulu a été nommé directeur interne de l'ANC. Son mandat : remettre l'ANC sur pied après 30 ans d'activités clandestines, une tâche infiniment moins séduisante que celle de négocier avec le gouvernement.

Un pouvoir silencieux

Walter Sisulu est mal connu à l'étranger. Les jeux médiatiques ont favorisé le charisme de Nelson Mandela. C'est lui qui symbolise la lutte contre l'apartheid. Ici en Afrique du Sud, Walter Sisulu est qualifié d'homme modeste et discret, mais aussi d'homme fort. Il exerce un pouvoir silencieux, mais non moins puissant.

« J'ai rencontré Nelson Mandela en 1941, se rappelle Walter Sisulu. Je l'ai tout de suite recruté. Je savais qu'il avait un immense potentiel. » Sisulu était déjà membre de l'ANC. En 1943, il forme avec Nelson Mandela et Oliver Tambo (président de l'ANC de 1967 à 1991) la Ligue de la jeunesse de l'ANC. En six ans, cette « ligue » a complètement transformé l'ANC. Elle rajuste le tir et solidifie l'organisation. Le crédit est allé à Walter Sisulu, qui est élu secrétaire général de l'ANC en 1949. Ruth First (ex-femme du secrétaire général du Parti communiste sud-africain Joe Slovo, assassinée en 1982) avait vanté les mérites de ce jeune leader qui avait réussi à transformer l'ANC « d'un groupe d'hommes aux mains propres en une puissante organisation ».

En 1952, Sisulu est mis au ban de la société pour la première fois, victime de lois tels le *banning order* et le *house arrest*, qui interdisent à la personne bannie toute vie publique, ne lui permettent de voir qu'une personne à la fois — même lorsqu'il s'agit de membres de sa famille — et empêchent quiconque de la citer. Walter Sisulu est ensuite détenu et arrêté à plusieurs reprises, jusqu'à ce fameux procès public, le « Rivonia Trial », où des membres importants de l'ANC doivent répondre à des accusations de sabotage. En 1964, Walter Sisulu, Nelson Mandela et sept autres de leurs camarades sont condamnés à la prison à vie.

Compagne de vie, compagne de lutte

Albertina, qui ne s'intéressait pas à la politique avant de rencontrer Walter en 1942, se rallie rapidement à la « lutte pour les droits égaux ». « Mon mari ne m'a jamais obligée à devenir son ombre politique. Et s'il ne m'a jamais forcée à me battre politiquement, il ne m'a non plus jamais empêchée de le faire. »

En 1946, elle s'inscrit dans la Ligue des femmes de l'ANC et est nommée, huit ans plus tard, à l'exécutif national de la Fédération des femmes de l'Afrique du Sud. À l'époque, elle participe à toutes les manifestations, du moins lorsqu'on lui permet de le faire. « Une fois, l'ANC m'a interdit de participer à un événement parce qu'il y avait déjà d'autres membres de la famille qui y étaient. Il fallait bien que quelqu'un s'occupe des enfants... » Elle n'a toutefois pas raté la marche de 20 000 femmes sur Pretoria en 1956 pour protester contre la loi qui obligeait les Africaines à avoir des laissez-passer; elle n'a pas manqué non plus de défier les nouvelles lois sur les laissez-passer en 1958, ce qui lui a valu d'être arrêtée et détenue pendant six semaines en attendant son procès. Elle avait alors une fille de dix mois qu'elle allaitait. « Ils m'ont empêchée de l'avoir près de moi. Ça a fait mal. » Au procès, elle a été innocente. Son avocat s'appelait Nelson Mandela.

En 1963, Albertina et Max Sisulu, le plus vieux de ses fils, sont

détenus en vertu de la loi des 90 jours. De 1964 à 1981, Albertina est complètement isolée de la société : le *banning order* la réduit au silence; les contacts avec son mari sont rares et difficiles. Elle tient le coup, miraculeusement presque, déchirée entre huit enfants, des barreaux, un amour... et un pays à changer.

Entre 1982 et 1985, Albertina Sisulu passe presque deux ans en prison. En 1983, lorsqu'elle est derrière les barreaux, elle est nommée présidente du Front démocratique uni (UDF) pour la région du Transvaal. Si, officiellement, Winnie Mandela est la « mère de la nation » en Afrique du Sud, beaucoup accordent silencieusement ce titre à Albertina Sisulu.

En 1989, le gouvernement sud-africain accorde finalement un passeport à Mme Sisulu, invitée aux États-Unis par le président Bush. C'est elle qui mène la délégation de l'UDF. En se rendant aux États-Unis, elle transite par Lusaka en Zambie. À l'aéroport,

elle s'étonne d'y voir Zwelakhe, un de ses fils. « Je me demandais ce que Zwelakhe faisait là. Il ne m'avait pas dit qu'il viendrait, raconte Albertina. Quand je me suis approchée, j'ai vu que c'était Max. » Son aimé... elle ne l'avait pas vu depuis 1963, lorsqu'il avait dû s'exiler.

Cher M. Mulroney... Au dernier congrès de l'ANC, en juillet, on a cru un certain moment que Walter Sisulu ne se représenterait pas pour un poste

important « à cause de son âge ». Mais il a finalement été élu à la vice-présidence avec un appui écrasant. « C'est loin d'être fini », affirme-t-il énergiquement.

C'est le message qu'il apporte en voyage... et au premier ministre Mulroney qui doit (peut-être) se rendre en Afrique du Sud au mois d'octobre. « Je vais lui dire que nous (l'ANC) ne sommes pas d'accord pour qu'il vienne, affirme catégoriquement Walter Sisulu. Il est beaucoup trop tôt. Nous

demandons toujours le maintien des boycotts et des sanctions. Le processus de transition en Afrique du Sud, avertit-il, n'a pas encore atteint la garantie d'irréversibilité ». Après un petit silence, il ajoute : Mais s'il vient, je ne boycotterai pas sa visite. »

L'histoire des Sisulu est faite d'emprisonnements, de persécutions, d'exils et de déchirements. Mais c'est aussi une histoire d'amour, de persévérance, de victoires personnelles et politiques.

Géorgie: un président redouté, mais jugé indispensable

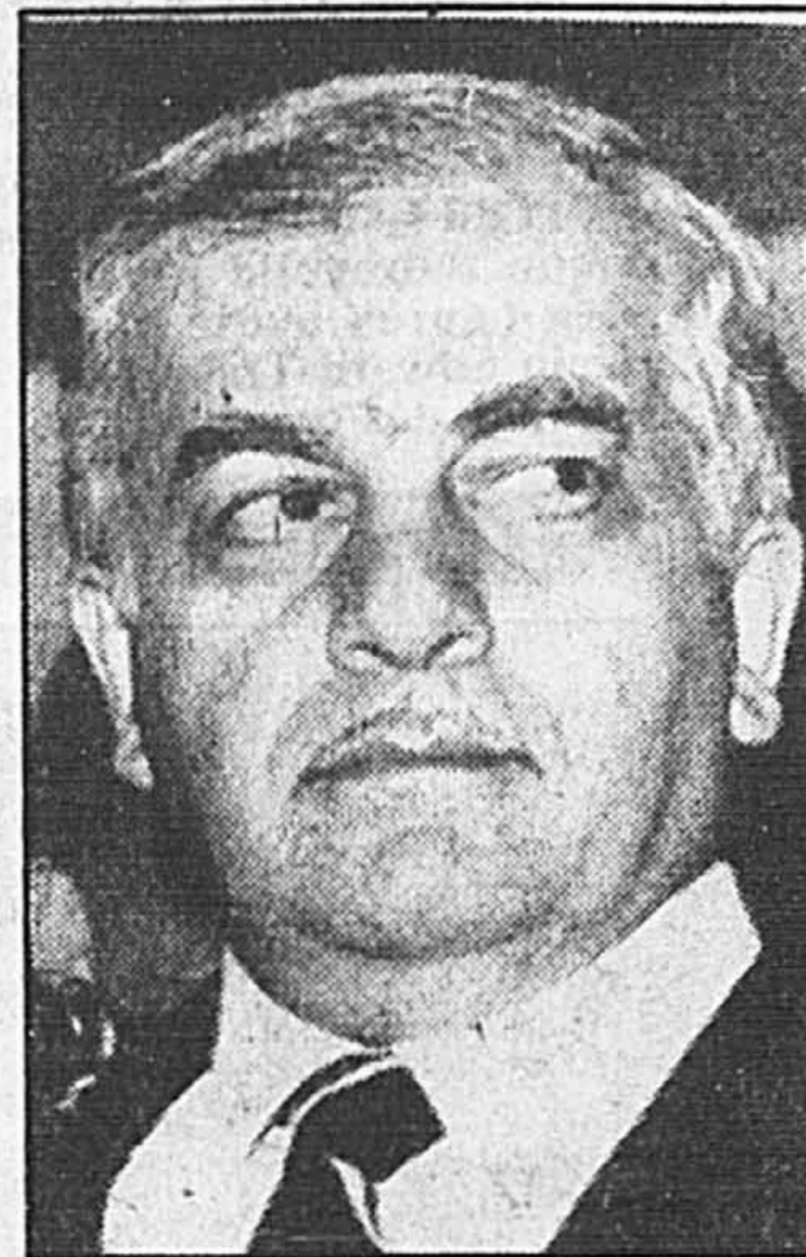


PHOTO ASSOCIATED PRESS
Zviad Gamsakhourdia

d'après AFP
TBILISSI, Géorgie

■ Le Parlement géorgien, réuni depuis jeudi pour trouver une issue à la crise politique que traverse la république, se trouve confronté à un problème délicat : comment convaincre M. Zviad Gamsakhourdia, président redouté, mais encore jugé indispensable, de rester à son poste avec des pouvoirs réduits.

Des manifestations incessantes dans le centre de Tbilissi, la capitale géorgienne, réclament sa démission immédiate en lui reprochant ses tendances dictatoriales. Les manifestants protestent notamment contre la main-mise du président géorgien sur l'information locale, l'intervention musclée contre un meeting de l'opposition qui a fait au moins quatre blessés le 2 septembre, les arrestations d'opposants qui se multi-

plient.

Mais M. Gamsakhourdia dispose d'une légitimité indiscutable, puisqu'il a été élu avec plus de 86 p. cent des suffrages il y a quatre mois seulement, au cours des premières élections présidentielles au suffrage universel organisées en URSS.

C'est pourquoi les députés de l'opposition parlementaire ne souhaitent pas la démission de M. Gamsakhourdia, qu'ils soient d'anciens opposants comme ceux du Centre démocratique, ou de nouveaux « dissidents » de la Table ronde, la coalition parlementaire ultra-majoritaire qui, jusque là, avait toujours approuvé le président sans réserve.

M. Gamsakhourdia jouit d'une popularité encore très grande dans les campagnes géorgiennes et dans la classe ouvrière de Tbilissi, liée non seulement à son passé d'ancien dissident, poursuivi à l'époque de Léonid Brejnev

pour ses activités nationalistes, mais aussi à son charisme et ses talents d'orateur.

Ses apparitions quotidiennes aux meetings organisés en sa faveur devant le Parlement géorgien donnent fréquemment lieu à des scènes d'hystérie collective. Son public, majoritairement féminin, hurle alors « Zviad! Zviad! », et il n'est pas rare de voir des manifestantes pleurer en se tordant les mains. Il distille ses apparitions avec un art consommé, comme lorsqu'il s'est montré à une fenêtre mercredi, lors de la première journée de session du Parlement géorgien marquée par des débats animés avec une opposition plus agressive. Les quelques centaines de femmes massées à l'entrée de l'immeuble pour le « protéger » ont alors applaudi frénétiquement leur idole.

Cette atmosphère passionnée est l'un des facteurs d'inquiétude les plus sérieux de l'opposition

géorgienne, qui craint également les coups de colère du président lorsqu'on lui tient tête, ainsi que ses écarts de langage, notamment lorsqu'il affirme publiquement n'avoir « pas d'opposition, que des ennemis », ou lance le slogan « l'indépendance d'abord, la démocratie après ».

Les députés veulent pourtant régler la situation par des moyens légaux. Certains proposent de dissoudre le Parlement et d'organiser de nouvelles élections, ce qui permettrait l'émergence d'une véritable opposition, car les dernières élections se sont déroulées en octobre dernier sous le pouvoir communiste et dans la fièvre de la lutte pour l'indépendance. Ils voudraient en outre réduire les pouvoirs présidentiels — décision qui doit être adoptée par les trois-quarts des députés — et surtout convaincre M. Gamsakhourdia de respecter les limitations de ses pouvoirs.

**chez tous les marchands
SPEC ÉLECTRONIQUE**

GRAND SPÉCIAL

DES PRIX DÉBROUILLÉS POUR

LE GRAND DÉBROUILLAGE^{MD}

249\$

**DU JAMAIS VU!
PROFITEZ-EN!**

**7 JOURS SEULEMENT
DU 21 AU 28
SEPTEMBRE**

**SUPER ÉCRAN^{MD}
LE CANAL DE FILMS**
De 15 h le samedi 28 septembre
à dimanche 29 septembre
à minuit

Magnétoscope VHS-Samsung VT-1237C

- 111 canaux • Télécommande
- Compteur électronique/affichage de minuterie

Cassette vidéo SONY VHS

- Jusqu'à 6 heures d'enregistrement
- Limite de 6 par client

3 pour 9⁹⁹\$

SONY

SPEC ÉLECTRONIQUE

| | | | | |
|--|--|--|---|---|
| BEAUHARNOIS André Legault T.V. Service (514) 429-4080 | CHÂTEAUGUAY André Legault T.V. Service (514) 692-6769 | CHOMEDEY Perron et Gagné (514) 681-6466 | DRUMMONDVILLE Rochefort Radio TV (819) 472-6555 | HULL Lalonde Electronique (819) 770-6077 |
| ÎLE-PERROT MPM Electronique (514) 453-3980 | JOLIETTE Télévision St-Amour (514) 753-7358 | LAVAL Archambault TV 661-1948 | LAVAL Dumoulin Electronique (514) 745-3322 | LAVAL Mambo Electronique (514) 663-2351 |
| LONGUEUIL Dumoulin Electronique (514) 468-1993 | MONTRÉAL Audiotronic (514) 861-5451 | MONTRÉAL ABC Electronique (514) 844-2461 | MONTRÉAL Dumoulin Electronique (514) 388-4777 | MONTRÉAL Fortin Electronique (514) 381-9261 |
| MONTRÉAL Maison du Son (514) 523-1101 | MONTRÉAL Dubé Télévision (514) 352-2130 | MONTÉAL Sonima (514) 722-6705 | MONTRÉAL-NORD Centre A T Vidéo (514) 321-5159 | REPENTIGNY Marcel T.V. (514) 581-8503 |
| SOREL Jazz-O-Rama (514) 743-3569 | ST-HILAIRE Brillon Radio T.V. (514) 467-6571 | ST-JEAN Télévision Hébert et Gouin (514) 348-5210 | ST-RÉMI-DE NAPIERVILLE André Legault T.V. Service (514) 454-7161 | STE-AGATHE Centre Vidéo des Laurentides (819) 326-2433 |
| | | | STE-MARTINE André Legault T.V. Service (514) 427-2217 | VARENNES Télérama (514) 652-2755 |

Les Spécialistes en audio-vidéo

Participez au concours « Y a pas d'hiver avec Arcon! »

L'hiver arrive plus vite qu'on pense.
Pensez-y... et pensez à Arcon : tout un choix de portes
et de fenêtres énergétiques de qualité supérieure!

- Portes et fenêtres Caloriverre® et Superglass®
- Produits en aluminium, PVC, bois et fibre de verre
- Fabrication sur mesure et installation
- Financement disponible

Venez nous voir et, jusqu'au 12 octobre, profitez-en pour participer à notre concours... et vous pourriez gagner une magnifique voiture! Remplissez le bulletin de participation ci-dessous et déposez-le dans la boîte prévue à cette fin dans n'importe quelle succursale Arcon. Règlement et détails en magasin.

SALLES D'EXPOSITION:

MONTREAL: 12345, boul. Métropolitain Est
(lundi/mercredi: 9 h à 19 h, jeudi/vendredi: 9 h à 21 h
samedi: 9 h à 17 h, dimanche: 11 h à 16 h)

Aussi disponibles: cuisine, solarium, balcons.

MONTREAL: DÉCOR DÉCARIE 6900, boul. Décarie
LAVAL: 155 D, boul. des Laurentides
LONGUEUIL: 1705, ch. Chambly

(lundi/merc.: 9 h à 18 h, jeudi/vend.: 9 h à 21 h,
samedi: 9 h à 17 h)

ARCON CANADA
Des portes et fenêtres à votre mesure.

493-7602
Un seul numéro de téléphone

BULLETIN DE PARTICIPATION CONCOURS « Y A PAS D'HIVER AVEC ARCON! »

Nom
Adresse
Ville Code postal
N° de téléphone Valeur du prix : 10 500 \$
Je suis locataire propriétaire

Colt 200 GT à gagner!*
*Peut différer du modèle illustré.
Offerte par Laval Chrysler Ltée
Tél. : 668-8080

Douche froide après une semaine d'espoir pour la libération d'otages

d'après AFP
BEYROUTH

Une semaine d'espoir sous le signe de la libération attendue au Liban du Britannique Jack Mann s'est achevée par une douche froide: les ravisseurs ont annoncé qu'aucun otage ne serait relâché avant qu'Israël, accusée de ne pas avoir tenu ses engagements, ne libère un nouveau contingent de détenus.

Cette affirmation, au lendemain de l'annonce par Téhéran qu'un otage occidental, sans doute M. Mann, serait libéré dans quelques heures, porte un coup d'arrêt au difficile processus de règlement du dossier des otages engagé début août sous l'égide de l'ONU, mandatée à cet effet par les ravisseurs.

Manque aux engagements
Dans un communiqué, l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR), qui détient, outre M. Mann, l'Américain Joseph Cicippio, a expliqué son refus d'élargir

un nouvel otage par le fait qu'Israël, en libérant il y a une semaine 51 détenus, n'avait pas tenu ses engagements qui portaient sur le nombre de 80. L'OJR a d'autre part confirmé que la libération du cheikh Abdel Karim Obeid, responsable du Hezbollah enlevé en juillet 1989 au Liban sud par un commando israélien, «reste prioritaire», exprimant son inquiétude après les propos du ministre israélien de la Défense Moshé Arens.

M. Arens avait affirmé mercredi que cheikh Obeid était non seulement la «carte la plus forte» dont disposait Israël pour obtenir des informations sur le sort de ses six militaires disparus au Liban dans les années 1980, mais aussi «une carte pour les pays occidentaux qui ont des otages».

Rejetant la balle dans le camp israélien, l'OJR se déclare prête à libérer une «nouvelle fournée d'otages» (après avoir élargi l'Américain Edward Tracy, le 11 août dernier), dès que l'État hé-

breu complètera «le nombre manquant» des détenus devant être libérés.

Hier, Israël n'avait pas encore réagi, mais à Londres le secrétaire au Foreign Office Douglas Hurd a qualifié ce report de «revers», soulignant combien l'épouse de Jack Mann «devait être déçue».

La déception est d'autant plus vive qu'elle survient au lendemain de l'annonce, par l'agence officielle iranienne IRNA, qu'un otage, sans doute Jack Mann, 77 ans, ancien pilote de la Royal Air Force enlevé à Beyrouth le 12 mai 1989, allait être relâché dans quelques heures.

Le report par l'OJR de nouvelles libérations illustre en tout cas combien la tâche du secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar reste délicate, et que le dossier se règle au coup par coup, avant que les dix otages occidentaux détenus au Liban (cinq Américains, deux Britanniques, deux Allemands et un Italien) retrouvent leur liberté.

Automobile

Lundi,
dans le cahier
automobile,
La Presse
vous propose
Salon de
Francfort: encore
plus important!



Un article signé Denis Duquet

La Presse

GRANDE OUVERTURE

CENTRE D'ÉCOULEMENT DE MEUBLES (FACTORY OUTLET)

Inutile de franchir les frontières pour faire l'acquisition de meubles au prix du manufacturier. Tout ce qu'il vous faut sous un seul toit. Plus de 50 camions remplis de meubles de toutes sortes à prix extraordinaires, incluant les **SCAMILLAY** meubles

**OUVERT AU GRAND PUBLIC, GROSSISTES
EN MEUBLES, DÉTAILLANTS ET AGENTS**

TOUT DOIT ÊTRE VENDU

4875, BOUL. COUTURE
ST-LÉONARD (coin Viau)
(entrée arrière)
50 CHARGEMENTS EN-DESSOUS DU PRIX COÛTANT AUX DÉTAILLANTS

- salle à manger
- mobilier de chambre
- dinette
- mobilier de salon, canapés, chaises (cuir), chaises inclinables, canapés-lits
- matelas-sommiers
- unités murales
- meubles de bébé
- meubles prêts à assembler

LIVRAISON DISPONIBLE

**ARGENT COMPTANT, CARTES VISA, MASTERCARD
OU CHÈQUES VISÉS — TOUTES VENTES FINALES**

**1 COUPON PAR CLIENT
OBTENEZ 10\$ D'ESCOMPTE
SUR ACHAT DE 50\$ OU PLUS SUR
PRÉSENTATION DE CE COUPON**

DIX DOLLARS

Boul. DES GRANDES-PRAIRIES
4875, boul. COUTURE
Boul. MÉTROPOLITAIN

OUVERT

4875, boul. COUTURE Lundi, mardi 9 h 30 à 18 h
ENTRÉE ARRIÈRE 852-2468 Mercredi, jeudi, vendredi 9 h 30 à 21 h
Samedi 9 h à 17 h

Nuestra Señora de

Atocha

1622

Le vaisseau d'or
des Conquistadors

Les trésors espagnols
d'un galion du 17e siècle
font escale chez Birks!

En 1622, le vaisseau espagnol Nuestra Señora de Atocha sombre au large des Keys de Floride à la suite d'un ouragan. Ses flancs renferment le plus fabuleux trésor à voguer sur les mers occidentales. Pendant plus de trois siècles, on ignore où il a coulé. Finalement en 1985, après 16 années de recherches, Mel Fisher trouve le galion si longtemps perdu... et son trésor englouti.

Vous pouvez désormais acquérir une pièce de ce prodigieux trésor!

Au cours des quatre prochains jours, on peut admirer et même acquérir des pièces d'un trésor de 20 M \$. Venez découvrir une spectaculaire collection de pièces d'argent, de lingots, de chaînes et de bijoux en or et de fabuleuses émeraudes non montées! Les prix débutent à 100 \$.

Venez rencontrer personnellement Kim et Lee Fisher, chefs de l'expédition Atocha.

Goûtez à l'aventure et à la chasse aux trésors grâce à une présentation multi-média exceptionnelle préparée par Pat Clyne, spécialiste vidéo de l'expédition Atocha.

Présentations Multi-Média
en français:

du mardi 24 septembre au samedi 28 septembre
à 12 h et à 16 h.

Présentations additionnelles jeudi et vendredi soirs à 19 h.
en anglais:

du mardi 24 septembre au samedi 28 septembre
à 10 h 30 et à 14 h 30.

Présentations additionnelles jeudi et vendredi soirs à 17 h 30.

1240, squar: Phillips seulement

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS

CONFORT & RÉCONFORT

• TENDANCES • AUTOMNE-HIVER • 91-92

Mode

Un cahier spécial à ne pas manquer aujourd'hui dans

La Presse

La Libye mise en cause par la justice française

d'après Reuter
PARIS

La Libye a été mise en cause hier par le juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'attentat qui a détruit un DC-10 d'UTA en septembre 1989, ont déclaré des avocats des familles des 170 victimes.

Le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière a identifié un certain nombre d'auteurs de l'attentat et s'apprête à lancer des mandats d'arrêt internationaux

dans les prochaines semaines, ont précisé les avocats au terme de la projection d'un film technique réalisé à la demande de la justice. Le film « rassemble un faisceau de présomptions et met en cause les services de renseignement libyens de manière scientifique », a dit Me Jean-Paul Lévy, avocat de l'association SOS-Attentats à l'issue de la projection.

Me Francis Szpiner, autre conseil des parties civiles, a déclaré que « le premier secrétaire du bureau libyen à Brazzaville, Abdallah al-Azragh, avait supervisé cet

attentat ». « Le juge a formellement exclu l'hypothèse d'une implication de la Syrie. Rien ne permet d'affirmer que d'autres États soient derrière ces attentats », a-t-il poursuivi.

L'appareil, qui effectuait la liaison Brazzaville-Paris, via N'Djamena, s'était désintégré en vol au-dessus du désert du Ténére après une escale dans la capitale tchadienne, le 19 septembre 1989. Les 170 personnes qui se trouvaient à bord avaient été tuées. Le juge Jean-Louis Bruguière a refusé de « dévoiler publiquement le fond

du dossier », mais a déclaré qu'il allait « être en mesure de conclure dans un avenir proche ». Il a refusé de confirmer le lancement de mandats d'arrêt.

Me Jean-Paul Lévy a déclaré que trois Congolais étaient soupçonnés d'avoir exécuté concrètement l'opération. L'un d'eux, Apollinaire Mangatany, que les enquêteurs ont longtemps cru en fuite, serait « mort dans l'avion », a-t-il ajouté. Quant aux deux autres, Bernard Yanga et Jean N'Gallina, respectivement détenus au Congo et au Zaïre, qui disent avoir été recrutés par la Libye dès 1986, leur extradition, a dit l'avocat, pourrait être bientôt demandée par la France.

L'armée s'empare d'une base tamoule

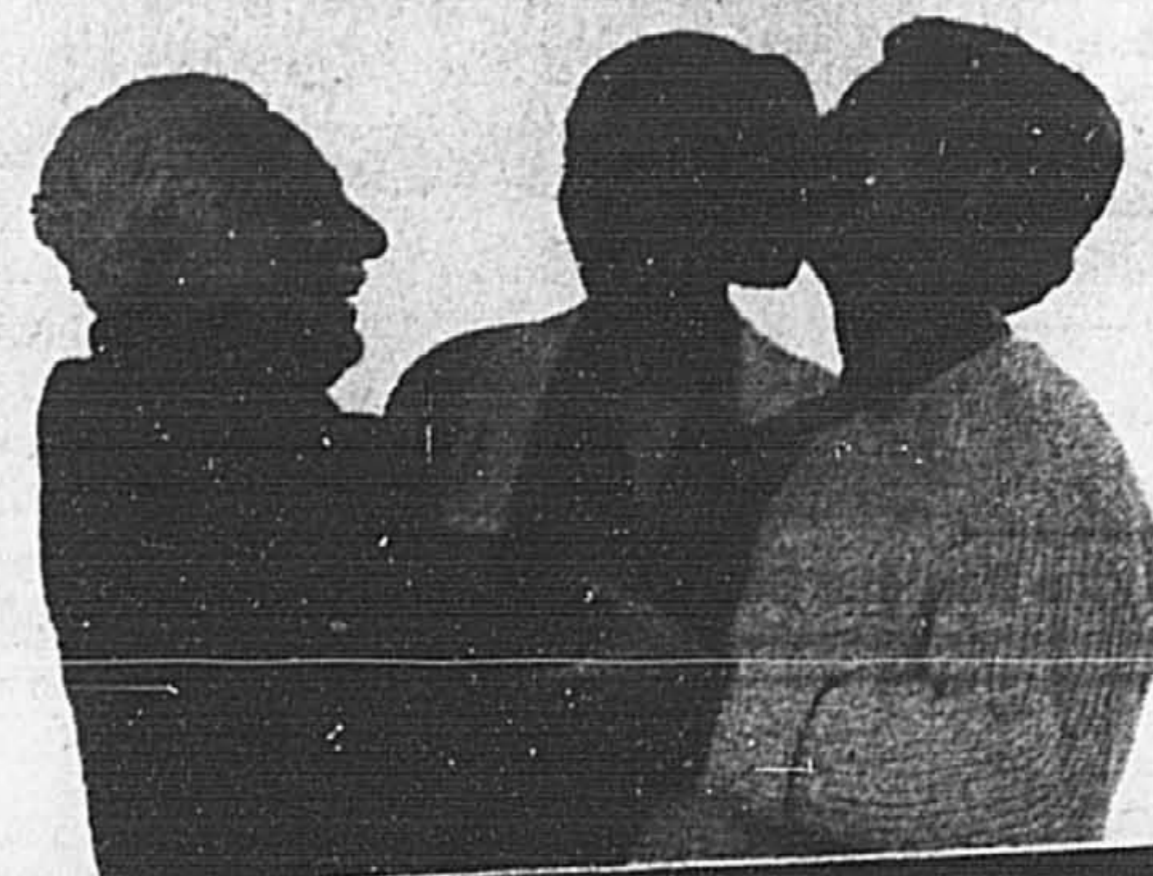
d'après AFP
COLOMBO

L'armée s'est emparée hier d'une importante base de la guérilla tamoule, dans le nord-est du Sri Lanka, après trois semaines de violents combats dans la jungle de Mullaitivu, qui ont fait au moins 726 morts, ont indiqué des responsables militaires à Colombo. Parmi les victimes, figureraient 667 guérilleros et 59 militaires.

Cette offensive a pour but de détruire une dizaine de centres de commande et de contrôle utilisés par les rebelles pour mener des attaques contre l'armée.

LE SAINT-MAÏO

RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS



PORTES OUVERTES: LES DIMANCHES 6 et 20 OCTOBRE de 13 h.30 à 16 h.30

Vivre sa retraite avec bonheur, la vivre activement débarrassé des mille petits soucis quotidiens. Au Manoir Saint-Malo, on passe tout son temps à vivre pleinement loin de tous les tracas. Tout est sur place: salle à manger, salon de coiffure, potagers, services religieux, surveillance médicale personnalisée.

À son gré, on peut y mener une vie retirée dans l'intimité de ses appartements ou partagée avec son entourage.

Le Saint-Malo est vraiment un manoir qu'on peut appeler sa maison, avec une vue magnifique sur Montréal.

Situé à deux pas d'une bouche de métro.

AU SAINT-MALO, NOUS NOUS ENGAGEONS À NE JAMAIS AUGMENTER VOTRE LOYER AUSSI LONGTEMPS QUE VOUS Y RÉSIDEREZ!

Oui, je désire recevoir, sans frais et sans obligation de ma part, des informations supplémentaires concernant la vie au Saint-Malo.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____ Code postal _____
Tél. _____

Envoyez retourner ce coupon à:
LE SAINT-MALO
390, rue Bord de l'Eau
Longueuil, Qc J4H 3Z4
Tél.: (514) 651-0290

LE SAINT-MALO
Nos 10 ans d'expérience sont l'assurance de votre qualité de vie.

AVIS DE RECHERCHE!

Pour un caméscope compact...

dont les cassettes peuvent être lues sur votre magnétoscope VHS standard

dont les cassettes peuvent être envoyées aux amis ou à la famille pour qu'ils puissent en faire la lecture sur leur magnétoscope VHS standard

dont le raccordement à votre téléviseur pour regarder vos propres productions est simple comme bonjour

qui utilise un très simple adaptateur permettant à un magnétoscope VHS standard de lire des cassettes de format VHS compact



Palmcorder MD

VHS COMPACT

PV-11K

COMPATIBLE AVEC VOTRE MAGNÉTOSCOPE VHS

VOTRE RÉCOMPENSE

* 999\$

Panasonic

- Photosensibilité élevée de 2 lux
- Zoom motorisé F1,2 x6
- Connecteur pour lampe d'enrichissement chromatique en option (PV-LT11-K)
- Obturateur à pose ultra-brève à 6 vitesses
- Mise au point numérique avec fonction Macro
- Doublage audio-vidéo
- Enregistrement de 90 minutes à la vitesse SLP!

* LES MARCHANDS PEUVENT VENDRE À UN PRIX MOINDRE

VIDÉOLOGUE
989, BOUL. DU SEMINAIRE NORD
ST-JEAN SUR RICHELIEU
348-1197

BEAUCHESNE ELECTRONIQUE
5505, DES LAURENTIDES
AUTEUIL, LAVAL
625-5910

Centrale
ENTREPÔT
350, DES ÉRABLES
VILLE ST-PIERRE
364-4980
ST-LAURENT
3124, CÔTE VERTU
CENTRE LE BAZAR
333-3860



Centraide

RÉSULTATS

l o t o - q u é b e c

duo Tirage du 91-09-20

| NUMÉROS | LOTS |
|---------|-------------|
| 779393 | 100 000 \$* |
| 79393 | 1 000 \$* |
| 9393 | 100 \$* |
| 393 | 25 \$* |
| 93 | 5 \$* |

LeMini Tirage du 91-09-20

| NUMÉROS | LOTS |
|---------|-----------|
| 798973 | 50 000 \$ |
| 98973 | 5 000 \$ |
| 8973 | 250 \$ |
| 973 | 25 \$ |
| 73 | 5 \$ |
| 79897 | 1 000 \$ |
| 7989 | 100 \$ |
| 798 | 10 \$ |

Quotidienne Tirages du 91-09-14 au 91-09-20

| | 3 | 4 |
|----------|-----|------|
| SAMEDI | 356 | 3626 |
| LUNDI | 685 | 2935 |
| MARDI | 807 | 4752 |
| MERCREDI | 880 | 3489 |
| JEUDI | 896 | 6026 |
| VENREDI | 043 | 2990 |

Banco Tirage du 91-09-20

| | | | |
|----|----|----|----|
| 02 | 11 | 13 | 15 |
| 18 | 21 | 22 | 25 |
| 26 | 27 | 34 | 35 |
| 38 | 44 | 46 | 49 |
| 53 | 54 | 55 | 62 |

INTER PLUS Tirage du 91-09-20

| NUMÉROS | LOTS | NUMÉROS MOBILES |
|---------|------------|-----------------|
| 935210 | 250 000 \$ | 67257 1 000 \$ |
| 35210 | 2 500 \$ | 8837 100 \$ |
| 5210 | 250 \$ | 936 25 \$ |
| 210 | 25 \$ | |
| 10 | 10 \$ | |

Tirage du 91-09-20

| NUMÉROS DÉCOMPOSABLES | | NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES | |
|-----------------------|---------|---------------------------|---------|
| LOTS | NUMÉROS | LOTS | NUMÉROS |
| 500 000 \$ | 3392602 | 250 000 \$ | 1233738 |
| 5 000 \$ | 392602 | 5 000 \$ | 233738 |
| 500 \$ | 92602 | 500 \$ | 33738 |
| 100 \$ | 2602 | 100 \$ | 3738 |
| 25 \$ | 602 | 25 \$ | 738 |
| 5 \$ | 02 | 5 \$ | 38 |

1 lot de 100 000 \$ (numéro non décomposable)
003E774

5 lots de 50 000 \$ (numéros non décomposables)
055E134 539E786 451J675
163E533 271H151

30 lots de 5 000 \$ (numéros non décomposables)

| | | | | |
|---------|---------|---------|---------|---------|
| 238C002 | 609E737 | 576H867 | 013J639 | 542J557 |
| 558C801 | 652E675 | 607H663 | 018J911 | 661J948 |
| 849C654 | 038H673 | 683H600 | 152J516 | 700J440 |
| 119E699 | 206H257 | 715H384 | 198J632 | 854J571 |
| 126E859 | 398H463 | 874H298 | 289J011 | 858J286 |
| 510E682 | 498H086 | 004J659 | 391J175 | 926J315 |

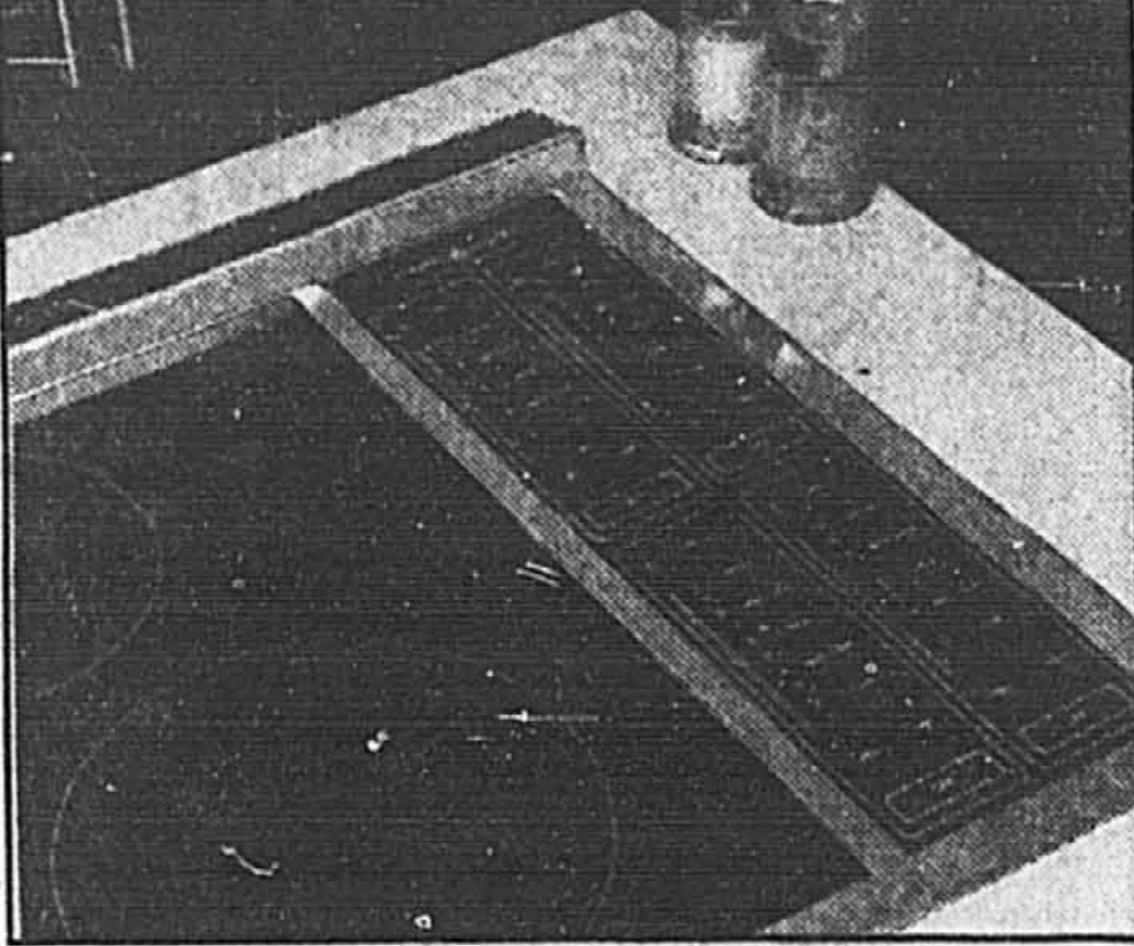
36 autres lots bonis le vendredi 27 septembre
T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Où croyez-vous pouvoir trouver jusqu'à 3 500 multi-points par semaine?

Consommation

Mercredi,
dans le cahier
consommation,
La Presse
vous propose
Mon beau poêle...
de l'ère spatiale



Un article signé Danielle Bonneau **La Presse**

M. BENSON

2 pour 1
AVEC TOUT NETTOYAGE DE TAPIS, OBTENEZ 2 PIÈCES DE TRAITEMENT SCOTCHGARD 3M POUR LE PRIX DE 1



DERNIÈRE SEMAINE

NETTOYAGE DE TAPIS

| | |
|--|---------------|
| LA MAISON COMPLÈTE 5 pièces, 12 marches et un vestibule | 9900\$ |
| MEUBLES REMBOURRÉS Nettoyage d'un canapé et d'un fauteuil | 6900\$ |
| DEUX PIÈCES (moquette) | 4900\$ |
| TRIO M. BENSON 2 pièces, 1 passage et 12 marches. | 6900\$ |

Lundi au vendredi: de 9 h à 17 h
Samedi: de 9 h à 14 h

T.P.S. INCLUSE
DANS TOUTS NOS PRIX

Téléphonez maintenant pour une ESTIMATION GRATUITE!

Minimum de deux pièces par visite. • Salon et salle à manger attenante comptent pour deux pièces. • Coût pour sous-sol ou salle familiale 2,40\$ le mètre carré. • Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers, des coussins de dossiers non attenants, des canapés modulaires et des revêtements en coton haïtien ou en tissu qui ne se nettoient qu'à sec, rouille et taches rebelles ainsi que pour le traitement de protection des fibres et le désodorisant. • Carpettes exclues. • Frais de déplacement s'il y a lieu.

L'offre prend fin le 28 septembre 1991

SATISFACTION GARANTIE 334-5772 MONTRÉAL

Bagdad se retrouve au pied du mur

d'après Reuter
MOSCOU

Le ministre soviétique de la Défense, Yevgeni Chapochnikov, a déclaré hier que l'Irak devait appliquer les résolutions des Nations-unies sur le cessez-le-feu dans la guerre du Golfe. L'URSS pourrait ne pas s'opposer à l'usage de la force pour faire plier Bagdad mais préférerait qu'il n'y ait pas d'escalade, a précisé le ministre.

«Les résolutions du Conseil de sécurité doivent être appliquées, et donc notre réaction, notre position reste la même. S'il y a une décision du Conseil de sécurité, nous aurons la même attitude que par le passé. Mais, en principe, nous sommes opposés à une escalade», a-t-il dit. L'URSS, membre permanent du Conseil de sécurité, possède un droit de veto pour refuser les propositions.

Pendant que les dirigeants irakiens se demandent s'ils acceptent les conditions posées par l'ONU pour une reprise limitée de leurs exportations pétrolières, le coût humain de l'aventure koweïtienne de l'Irak augmente de jour en jour. Aucun aspect de la vie quotidienne n'est épargné par l'impact de l'embargo commercial imposé à Bagdad par la communauté internationale après l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990.

Menace de famine

Des agriculteurs sont menacés de famine à la suite de mauvaises récoltes et faute d'importations de produits alimentaires. Les mé-

dicaments ont pratiquement disparu et le mot le plus souvent entendu dans les pharmacies est «mako» — «il n'y en a pas». «Des milliers de vies auraient pu être sauvées avec des médicaments courants et ordinaires que l'on trouve dans toutes les pharmacies du monde», a déclaré le ministre irakien de la Santé, Abdel-Salam Mohamed Said. Les hôpitaux accueillent un nombre croissant d'enfants souffrant de malnutrition. Les cas de choléra et de typhoïde sont de plus en plus fréquents.

Le taux d'inflation est incalculable, tant les prix augmentent chaque jour. Pour beaucoup d'enfants irakiens, la rentrée scolaire a été une journée de larmes: leurs parents n'avaient pas les moyens d'acheter uniformes et livres.

Les conditions de vie se détériorent rapidement. De très nombreux irakiens, sur une population de 18 millions d'âmes, ne vivent que grâce aux rations alimentaires subventionnées. Avant la crise du Golfe, l'Irak importait environ 70 p. cent de ses produits alimentaires et les irakiens pouvaient acheter toutes les denrées de base dont ils avaient besoin à des prix dérisoires. Maintenant, les rations alimentaires bon marché ne couvrent qu'environ un tiers de la consommation moyenne, ce qui oblige les gens à acheter des produits aux prix forts.

L'industrie est paralysée. De petites quantités de produits viennent par la route de Jordanie. Ces produits sont vendus au marché noir à des prix que seuls les plus riches et l'élite peuvent se permettre. Les vivres et les médicaments ne sont pas concernés par l'embargo de l'ONU. Mais les avoirs de Bagdad à l'étranger sont gelés et l'Irak n'a aucun moyen de payer ces produits.

Le Conseil de sécurité des Nations-unies a autorisé l'Irak à vendre pour 1,6 milliard de dollars de pétrole pour acheter des vivres et des médicaments pour six mois. Mais l'Irak affirme que les conditions posées par l'ONU sont impossibles à satisfaire et empêche sur sa souveraineté. Ces conditions interdisent notamment à l'Irak l'accès direct au produit de la vente du pétrole, dont un tiers est en outre réservé aux réparations de guerre et autres coûts relatifs aux modalités du cessez-le-feu conclu après la guerre du Golfe. Elles prévoient aussi que l'ONU supervise la distribution du ravitaillement.

Le président Saddam Hussein doit encore accepter ces conditions. Les autorités irakiennes affirment être mieux placées que l'ONU pour décider de la façon de distribuer les produits alimentaires importés. Elles sont également indisposées par la présence d'un grand nombre de fonctionnaires de l'ONU. Mais beaucoup, à Bagdad, pensent que Saddam Hussein n'a pas le choix.

Même si les ventes de pétrole reprennent, cela ne sera qu'une petite étape sur ce qui promet d'être une très longue route vers le redressement économique.

Aristide remanie son cabinet

d'après AP
PORT-AU-PRINCE

Le président haïtien, Jean-Bertrand Aristide, a renvoyé son ministre des Affaires étrangères et a nommé un nouveau ministre de la Santé.

Marie-Denise Jean-Louis a perdu son poste de ministre des Affaires étrangères pour le motif qu'elle n'avait pas réagi de façon suffisamment vigoureuse aux informations affirmant que des ouvriers haïtiens étaient exploités dans la République dominicaine voisine.

Elle a été remplacée par l'ancien président du Conseil électoral, Jean-Robert Sabalat. Le Parlement haïtien avait récemment refusé d'entériner la nomination de M. Sabalat au poste d'ambassadeur à Paris. M. Sabalat avait été le président du Conseil électoral provisoire qui avait supervisé les dernières élections en Haïti.

De son côté, le docteur Claude Jean-François a pris les fonctions de ministre de la Santé en remplacement du docteur Daniel Henrys, démis à la suite de ses divergences avec les docteurs Robert Jean-Louis, le mari de l'ancienne ministre des Affaires étrangères, et Rodolphe Mallebranche, membres influents du parti de Jean-Bertrand Aristide. Révoqués par le docteur Henrys comme directeurs de service à l'Hôpital universitaire, ces deux médecins ont été réintégré à leurs postes suite au départ du docteur Henrys.

Le père Aristide avait été élu au mois de décembre dernier lors des premières élections libres organisées dans le pays. Il s'agit du troisième remaniement ministériel depuis l'élection de Jean-Bertrand Aristide à la présidence haïtienne.

3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS LA PRESSE.

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

61314740

Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1-800-563-8688.

CLUB Multi points

La Presse

LIRE LA PRESSE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!

TI-FRÈRE VOUS OFFRE TOUT POUR LA DÉCORATION SOUS UN MÊME TOIT!

Le plus grand choix de stores verticaux et horizontaux aux plus bas prix garantis!

Nous fabriquons vos stores verticaux selon vos mesures pendant que vous attendez.

ACHETEZ 1 STORE VERTICAL ET OBTENEZ-EN 1 AUTRE GRATUIT*

Achetez-en 2 - Obtenez-en 2 gratuits
Achetez-en 4 - Obtenez-en 4 gratuits
Achetez-en 6 - Obtenez-en 6 gratuits
Achetez-en 8 - Obtenez-en 8 gratuits
Plus vous achetez - Plus vous épargnez

*L'article gratuit doit avoir une valeur égale ou inférieure à l'article acheté, sur marchandise sélectionnée.

• Service d'installation • Service de livraison

MEILLEURS PRIX SUR MARQUES RECONNUES QUELLE SÉLECTION!

Les marques les plus réputées à meilleurs prix! C'est garanti.

- Levelor
- Draco
- Hunter Douglas
- Holican
- Altex
- S.V.M.

STORES VERTICAUX* EN TISSU
Venez vite et épargnez entre 10 et 30% d'escompte sur stores verticaux en tissu de haute qualité. C'est très facile d'entretien.

STORES HORIZONTAUX P.V.C. ET ALUMINIUM 1"
Excellent choix de grandeurs et couleurs décoratives tout en stock prêt à apporter aux plus bas prix ti-Frère garantis.

STORES VERTICAUX ALUMINIUM 3 1/2"
Venez combattre la recession! Stores Aluminium 3 1/2" - 4 couleurs décoratives - 75" x 84". Installation non comprise.

Prix spécial ti-Frère **1999** ch.

Prix spécial ti-Frère **1999** ch.

Le plus grand choix de literie aux plus bas prix garantis!

EN STOCK - PRÊT À EMPORTER

- 1500 couvre-lits
- 2000 douillettes
- 1200 ensembles de draps
- 500 duvets
- et beaucoup d'autres

ENSEMBLES DE DOUILLETTES*

Voici l'aubaine que vous attendiez! Comprend: douillette, jupe de lit et couvre-oreillers. Lavable à la machine. Couleurs et motifs de mode. Simple, double, Queen. Prix régulier jusqu'à 219⁰⁰. 3 grandeurs.

Un seul bas prix ti-Frère 59⁹⁹ ch.

DOUILLETTES*
Venez vite! Choix de couleurs assorties. Lavable à la machine. Toutes les grandeurs.
Prix ti-Frère à partir de **29⁹⁹ ch.**

CACHE-COUETTE*
Couleurs et grandeurs assorties. Simple, double et Queen.
Un seul prix ti-Frère **49⁹⁹**

TISSU
Liquidation, choix de couleurs et motifs à jour en stock.
Prix ti-Frère à partir de **3⁹⁹ ml.**

PANNEAUX DE RIDEAUX
Faites vite! Liquidation de panneaux de rideaux.
Prix ti-Frère à partir de **6⁹⁹ ch.**

DUVET
C'est le temps! Duvet 100% coton, lavable. Il nous reste simple et double à liquider.
Rég. 139.99 à 179.99
prix ti-Frère **79⁹⁹ ch.**

CADRES
Quel choix! Plus de 500 cadres, grandeurs assorties.
En stock aux plus bas prix ti-Frère garantis.

INSTALLATION et SOUS-TAPIS GRATUITS

SPÉCIAL DE LA SEMAINE aux plus bas prix GARANTIS

INCROYABLE! TAPIS VELOUTÉ
100% nylon, traité anti-taches. Grand choix de 4 couleurs.
Prix spécial ti-Frère **9⁹⁹ v. car.**

TAPIS SAXONY
100% nylon, anti-taches, endos mousse. Excellent choix de couleurs en stock.
Prix spécial ti-Frère **11⁹⁹ v. car.**

TAPIS SAXONY
100% nylon, traité anti-taches. Grand choix de couleurs en stock.
Prix spécial ti-Frère **16⁹⁹ v. car.**

*Offre pour surface plane seulement. Sur marchandise sélectionnée. Achat minimal 20 v. car.

(sous-tapis et installation gratuits)

PEINTURE
Prix spécial ti-Frère **13⁹⁹ (4L)**
LATEX MAT BLANC

ACCESSOIRES SALLE DE BAIN
ÉPARGNEZ JUSQU'À 50% sur rideaux de douches, tapis de bain et accessoires.
Tout en stock, prêt à emporter.
*marchandise sélectionnée seulement.

TAPISSERIE* 2 POUR 1
OBTENEZ* 2 ROULEAUX DOUBLES POUR LE PRIX D'UN
Pré-encollés et lavables. Vaste sélection en stock.
*marchandise sélectionnée seulement.

Tout pour la décoration sous un même toit!

TI-FRÈRE

6925, rue Jean-Talon est
(entre Langelier et Galeries d'Anjou)

OUVERT : Lun., mar., mer. de 9h à 18h. jeu., ven. de 9h à 21h. sam. de 9h à 17h.

Un nom amusant mais des prix sérieusement GARANTIS!

par écrit, PLUS BAS PRIX GARANTIS

Accord imminent au Cambodge, mais le retour à la normale sera difficile

d'après AFP
BANGKOK

La paix paraît désormais imminente au Cambodge, mais le règlement de points de détail ne se fera sans doute pas sans heurts, et, au-delà, les plaies d'un pays ravagé par plus de 20 ans de guerre et de troubles seront difficiles à cicatriser.

Telle est l'analyse d'ensemble faite hier dans les milieux diplomatiques à Bangkok sur le lendemain d'un compromis sur le système électoral auquel ont abouti les dirigeants des factions en guerre au Cambodge, en marge

des travaux de l'Assemblée générale des Nations-unies à New York.

Le choix d'un mode de scrutin constituait le dernier point majeur de désaccord opposant le régime mis en place à Phnom Penh par le Vietnam et ses adversaires réunis dans une coalition de mouvements de guerrilla dominée par les Khmers rouges proches.

Au bout de près de cinq mois de négociations intensives, les factions se sont entendues sur un cessez-le-feu et sur une démobilisation à 70 p. cent de leurs forces respectives sous contrôle de l'ONU. Elles ont également con-

venu du mécanisme à déclencher lorsque le Conseil national suprême (CNS), formé de représentants des diverses parties en conflit, n'arriverait pas à aboutir à un consensus.

« Nous sommes désormais arrivés à un point où nous sommes tout près d'un accord de paix », a observé un diplomate qui suit la question cambodgienne. « Tout donne à penser qu'il sera possible de signer un accord à Paris fin octobre, mais, entre-temps, les points de détail doivent être mis soigneusement au point et il faut s'attendre à ce qu'il y ait quelques grincements de dents », a-t-il remarqué.

La France, qui assure la co-présidence de la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge, et le prince Norodom Sihanouk, président du CNS, ont proposé de

fixer la date de signature de l'accord de paix au 31 octobre.

Mais, en dépit des compromis adoptés, les Khmers rouges, coupables de la mort de centaines de milliers de personnes pendant qu'ils détenaient le pouvoir au Cambodge entre avril 1975 et janvier 1979, et le régime de Phnom Penh ont déjà croisé le fer sur des points de détail.

Les Khmers rouges ont ainsi reproché au gouvernement cambodgien de procéder à des opérations de conscription avant l'ordre de démobilisation, et exigent d'autre part que les troupes gouvernementales du ministère de l'Intérieur — les forces « A-3 » — soient prises en compte dans le contingent de Phnom Penh. Le gouvernement cambodgien a rejeté ces accusations et affirme que les forces A-3 sont des unités de la police et non pas de l'armée, et qu'elles ont déjà été dissoutes.

Les communistes soviétiques face à l'hystérie anti-communiste

d'après Reuter
MOSCOU

Se déclarant victimes d'une campagne hystérique, des communistes soviétiques ont décidé de mettre en place une association pour protéger leurs droits et la mémoire de Lénine, face à une menace fasciste.

« L'ombre inquiétante du fascisme plane sur la Russie », a affirmé Youri Slobodkine, député du Parlement de Russie, au cours d'une conférence de presse de l'Association de défense des droits des communistes. « Nous invitons toutes les personnes de bonne volonté, les partisans d'une démocratie authentique et de la liberté à élever la voix pour défendre Lénine et les communistes contre l'arbitraire, l'illégalité et le vandalisme », dit un communiqué de ce groupe, créé par des universitaires et des parlementaires.

munistes sont persécutés, se profile une menace réelle de fascisme », poursuivent-ils.

L'association compte recourir aux tribunaux pour combattre les décrets qui ont marginalisé le PCUS et pour protéger les droits de ses permanents. Le PCUS a compté jusqu'à 19 millions de membres.

Comme les dissidents des années 1970 et du début des années 1980, l'Association aura fort à faire pour trouver un lieu de travail ou de réunion et même une ligne de téléphone. Elle n'a pas encore reçu l'agrément du ministère de la Justice.

LE CONSEIL DE L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC LANCE UN APPEL PUBLIC DE CANDIDATURES

L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC est la plus haute distinction décernée au Québec. L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC est composé de personnes à qui le gouvernement a conféré le titre de Grand officier, d'Officier ou de Chevalier de l'Ordre.

Objectifs:

Témoigner de la fierté qu'inspirent au peuple du Québec les actions éminentes accomplies par ces personnes. Manifester du respect et de la fidélité à ceux et à celles qui ont marqué l'évolution du Québec ou qui ont permis son rayonnement dans l'un ou l'autre des secteurs de l'activité québécoise. Traduire les liens entre le passé et le présent du Québec.

Critères d'admissibilité:

Toute personne née ou résidant au Québec à l'exception des membres de l'Assemblée nationale. Les candidatures seront soumises au Conseil de l'Ordre chargé de faire ses recommandations au Premier ministre.

Mise en candidature:

Désirez-vous soumettre une candidature? Si oui, des formulaires d'inscription sont disponibles sur demande. Chaque candidature doit être parrainée par deux personnes et/ou une association et acheminée avant le 8 octobre 1991 avec la mention « candidature ».

Madame Denise Grenier
Directrice de l'Ordre
SECRETARIAT
DE L'ORDRE NATIONAL
DU QUÉBEC
Ministère du Conseil exécutif
875 est, Grande-Allée
Édifice "H" — Bureau #2.404
Québec, QC G1R 4Y8
Tél.: (418) 643-8895



Québec

VOTRE CARRIÈRE COMMENCE CHEZ NOUS

*Electronique: Microprocesseur (#901.47)
Programmeur(e)-Analyste (#420.52)
Bureautique: Maîtrise Des Appareils (#900.62)

Enseignement professionnel de niveau collégial conduisant à un A.E.C. ou à un C.E.C. Service aux diplômés, possibilité de prolongation des prestations d'assurance-chômage, et admissibilité aux prêts et bourses.

* Disponible à Montréal seulement
Permis #749747

MONTRÉAL 285-8585
Tous de La Cité, 300 Les Parcs, Bureau 500, Montréal

LAVAL 662-9090
2 Place Laval, Bureau 485, Laval

ICD Institut Carrière et Développement Ltée
Auparavant Institut Control Data

MISSISSAUGA • TORONTO • OSHAWA • BURNABY • VANCOUVER • SURREY
EDMONTON • OTTAWA • HALIFAX • VICTORIA • SASKATOON • QUÉBEC

Le Pouvoir de Réussir

**«SPOKEN ENGLISH»
L'ANGLAIS PARLÉ**

Cours de conversation anglaise pour ceux qui désirent:

- Apprendre à le parler
- Pour mieux se débrouiller
- Être plus à l'aise en le parlant
- Plus spontané

4 À 7 MAXIMUM PAR GROUPE

- 9 niveaux pour mieux vous servir
- 4 débutants — 3 intermédiaires — 2 avancés
- Durée: 5 semaines ou 5 samedis — TOTAL 30 heures
- Professeurs qualifiés: d'expression anglaise
- Frais de la session: 195\$ (tout compris - déductibles)

Horaires: Lun. - mer. ou mardi - jeudi matin - après-midi ou soir ou le samedi: 9h30 à 15h30

**ENTREVUE DE CLASSEMENT ET INSCRIPTION (sur rendez-vous)
985-2200**

CCFA C'EST

- 20 ans d'expérience ● près de 20 000 étudiant(e)s
- Aux employé(e)s de centaines de compagnies telles que La Presse, The Montreal Gazette, Radio-Canada, Radio-Québec, la CECM, la PSBGM, La Laurentienne, etc.

CENTRE CCFA — ÉCOLE DE LANGUES
Métro, station Peel, sortie Stanley
Permis du ministère de l'Éducation CP0787

« À la suite du putsch manqué des conservateurs en août, le Parti communiste a été suspendu — interdit dans les faits — et ses biens confisqués, privant ses responsables de l'appareil et de l'accès aux médias dont ils jouissaient. Pour l'Association, le putsch a été utilisé pour émasculer le parti par des moyens illégaux. Elle proteste aussi contre le retour de Lénine à son nom de Saint-Petersbourg et contre le projet de transfert dans cette ville du corps de Lénine, qui repose actuellement au mausolée de la Place Rouge à Moscou.

« Partout, dans l'histoire de la civilisation mondiale, de tels actes ont été considérés comme barbares », écrivent les auteurs du communiqué. « L'histoire politique du XX^e siècle montre de façon éclatante que, là où les com-

Cours d'informatique au YWCA

Intro, Dos, WordPerfect, Lotus, DBase, Bedford, Window
Inscription: 955-7766

Excel, gestion d'information

1355, RENÉ-LÉVESQUE OUEST

Mais dans La Presse évidemment!

CLUB Multi-points

Pour accumuler rapidement et facilement un très grand nombre de Multi-Points, empresses-vous de rechercher tous les jours les quatre codes Multi-Points de La Presse. C'est notre façon à nous de souligner l'intérêt que vous nous portez quotidiennement. Plus vous accumulerez de points, plus vite vous comprendrez jusqu'à quel point c'est enrichissant de lire un quotidien qui vous permet de réaliser autant d'économies sur une foule d'articles du catalogue Multi-Points. Mais dépêchez-vous... Les codes ne sont valables que pour une durée de 24 heures, point!

La Presse

LIRE LA PRESSE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!

INSCRIPTION TARDIVE DATE LIMITE 25 SEPTEMBRE

514-388-5725
Inscriptions sur rendez-vous.

Technique de graphisme maquette et montage (A.E.C.) #900.49
Permis du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science #749.795

Vidéotron ltée
CFTM
CKAC73AM
CITE
BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale

Pour en savoir davantage sur le Club Multi-Points, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 463-8688.

LE CENTRE

Le Centre offre la possibilité d'appliquer le développement de la nouvelle prise de conscience holistique. Equilibrer le corps, le mental et l'esprit. Voici la liste des activités initiales que Le Centre offrira à partir d'octobre 1991.

ATELIERS

L'ANTISTRESS: après le travail
Ce cours de huit semaines vous apprend à réduire le stress quotidien. Une excellente méthode qui vous permet de vous détendre après le travail.
Animatrice: Pauline Marsolais
Le mercredi de 17 h 15 à 18 h 30 à partir du 2 octobre 1991

ÉNERGOPHOBIE
Ce cours de musico-chromothérapie s'étend sur une période de deux ans, à raison de trente cours par année. Une rencontre par semaine d'une durée approximative de 2 1/2 à 3 heures.
L'énergo-phobie est une musico-chromothérapie créée par le professeur J.-P. Zéberio et permettant au participant:
- de restructurer et harmoniser ses énergies;
- d'améliorer et harmoniser sa santé;
- d'apprendre à agir dans sa vie sans empêchement;
- de développer son moi.
Animatrice: Margit Sommers
Le mercredi de 19 h à 22 h débutant le 23 oct. 1991

TECHNIQUES REVITALISANTES 1
Un cours de six semaines qui comprend la relaxation, la visualisation, la polarisation et le toucher thérapeutique.
Animatrice: Louise Crête, B. Phy. Ed.
Le jeudi de 18 h à 22 h, le vendredi de 13 h à 17 h, le samedi à partir du 24 oct. 1991 et le vendredi à partir du 25 oct. 1991.

Les médecines douces et la loi
Une conférence d'une soirée qui explique la position des praticiens des études holistiques face à la loi et au système médical du Québec
Animateur: Paul Martel, avocat
Le mardi 1er octobre 1991 de 18 h à 21 h

TAI JI 1
Un atelier de deux jours durant la fin de semaine du 2 et 3 nov. 1991 suivi par un cours approfondi de dix semaines débutant le 12 nov. 1991.
Animatrice: Caroline Rysar

Soirée d'information le jeudi 26 septembre 1991 de 12 h à 14 h et de 18 h à 20 h.
Contacter Le Centre pour de plus amples renseignements sur les prochains cours sur l'art d'être parent, le yoga, la gastronomie végétarienne, l'âge d'or, l'enfant en soi, le dialogue parlé et bien d'autres programmes tout aussi stimulants.

*Cours en anglais disponibles

LE CENTRE
630, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1E4
Téléphone: (514) 849-9011 Télécopieur: (514) 849-6311

"APRÈS HUIT ANS DE HAUTS ET DE BAS, DEUX MOIS DE POUDRE CHOCOLATÉE ET UN JOUR DE JEÛNE, J'ARRIVE ENFIN CHEZ... WEIGHT WATCHERS."

Chaque jour, des membres nous racontent qu'ils ont essayé tous les régimes et d'innombrables diètes "miracles" et en fin de compte, ils disent tous la même chose: rien ne vaut Weight Watchers.

Parce que Weight Watchers propose une façon saine et équilibrée de maigrir et de ne pas reprendre le poids perdu; sans poudre, sans pilules et sans imposer d'aliments pré-emballés, simplement en mangeant des repas sains et nourrissants. Vous pouvez maigrir en continuant de savourer vos plats préférés, même de la pizza, du spaghetti et de la crème glacée. Et vous apprendrez à vous nourrir sainement jusqu'à la fin de vos jours.

Appelez-nous dès maintenant pour entreprendre votre programme "Choix personnel!" — le programme Weight Watchers le plus populaire à ce jour.

INSCRIVEZ-VOUS POUR

11\$
SEULEMENT
(TPS incluse)

Il n'y a pas de supplément
ÉCONOMISEZ 18\$

Ne payez que 11\$ pour chaque réunion subséquente
En vigueur jusqu'au 5 octobre 1991

MONTRÉAL - EST

ANJOU

Eglise St-Conrad
6921 Azilda
lundi: 19h
mardi: 19h

Anjou

Ecole Jacques Rousseau
7455 Jarry est
mercredi: 19h

MONTRÉAL - EST

Bill Wong (Restaurant)
5666 Sherbrooke
lundi: 16h et 19h

MONTRÉAL - NORD

Galerie Léger
5872 Léger local 16
lundi: 19h
mardi: 16h et 19h
mercredi: 12h30 et 19h
samedi: 9h30

Rosemont

**Jean-talon Centre d'achat
«Le Boulevard»**
4246 Jean-Talon
lundi: 12h30
mardi: 9h30 - 12h30 - 16h
et 19h
mercredi: 9h30 - 12h30 -
16h et 19h
jeudi: 9h30 et 19h
vendredi: 9h30 - 12h30 et 19h
samedi: 10h

Eglise St-Bernard
8801 Notre-Dame est
mardi: 19h
mercredi: 19h

Paroisse Nativité
1884 St-Germain
mardi: 19h

Pointe-aux-Trembles
15455 Notre-Dame est
jeudi: 19h

Pointe-aux-Trembles
11905 Notre-Dame est
lundi: 19h
mercredi: 9h30 - 12h30 -
16h et 19h

Plaza St-Hubert
7040 St-Hubert
lundi: 17h30
mardi: 19h
mercredi: 19h
jeudi: 10h et 19h
samedi: 10h

**Paroisse St-Esprit
Caisse Populaire**
2675 Masson
mercredi: 19h

Centre Immaculée Conception
4265 Papineau
lundi: 19h

**Paroisse St-Pierre
Claver**
4850 Delormier
mardi: 19h

**Eglise St-Antoine
Marie Claret**
10690 Larose
mercredi: 19h

Eglise St-André
Apôtre
10515 Esplanade
mercredi: 19h

Eglise Christ-Roy
9430 Lajeunesse
lundi: 19h

Villeray
Loisirs - Tambour Battant
8146 Drolet
mercredi: 19h

MONTRÉAL - OUEST

Centre-Ville
1121 Ste-Catherine ouest
lundi: 17h
mercredi: 12h45

Ville St-Laurent
**Paroisse Notre-Dame du Bois
Franc**
2220 Patricia
lundi: 19h

Queen Mary-Décarie
5149 Décarie
jeudi: 19h

Verdun
3902 Wellington
lundi: 19h
mardi: 12h30
mercredi: 19h
jeudi: 19h

Ville Emard

Eglise St-Jean de Matha
6821 D Aragon
mercredi: 19h

Ville Lasalle
7401 Boul Newman suite 260
mardi: 16h et 19h
jeudi: 13h et 18h
samedi: 9h30

Lachine

Eglise Très St-Sacrement
701 7e Avenue
mercredi: 19h

Dollard-des-Ormeaux
4275 boul St-Jean
mardi: 12h30
jeudi: 16h et 19h

Dorion

Eglise rue St-Charles
mardi: 16h et 19h

**LONGUEUIL-RIVE-SUD
OUEST**

Longueuil
1685 Westgate
mardi: 19h

Eglise St-Pierre
Apôtre (théâtre)
920 St-Jacques
mercredi: 12h30

Eglise St-Charles
Boroméa
280 Ste-Foy
jeudi: 19h

Eglise Ste-Louise de Marillac
990 Joliette
lundi: 16h et 19h

St-Lambert
2035 C Victorie
mardi: 13h30-16h et 19h
mercredi: 16h et 19h
jeudi: 9h30-16h et 19h
samedi: 9h30

St-Hubert
5310 Chemin Chambly
lundi: 16h et 19h

Chambly-Centre Culturel
56 Martel
lundi: 19h

**Farmham (Salle Chevalier de
Colomb)**
303 rue St-Joseph
mercredi: 18h30

Iberville
822 2e Rue
mercredi: 19h

St-Jean
230 Gouin
jeudi: 16h et 19h

St-Luc (Eglise)
350 Boul-St-Luc
mercredi: 18h

Châteauguay-Caisse Populaire
65 Principale
lundi: 19h
mardi: 16h
mercredi: 18h30
samedi: 9h30

St-Rémi
110 du Collège
mardi: 18h30

St-Constant

Centre Municipal
160 Monchamp
jeudi: 16h et 19h

Beauharnois
Fabrique St-Clément
165 Ch. St-Louis
jeudi: 19h

Valleyfield
66 du Marché
mardi: 12h30 et 19h

Lacolle
19 Bouchard
lundi: 19h

**BOUCHERVILLE -
RIVE-SUD**

Beloil
Eglise St. Mathieu
mardi: 19h

Boucherville
Eglise St-Sébastien
780 Pierre Viger
mardi: 19h

Contrecoeur
525 St-Antoine
mercredi: 19h

Sorel-Centre de loisirs

205 Adelaide
mardi: 12h30

St-Bruno Pub
630 Clairevue ouest
jeudi: 19h

St-Hyacinthe
2280 Bourdage
mercredi: 19h

Ste-Julie Aréna
201 bou. N.P. Lapierre
lundi: 19h

Tracy
850 Marie-Victorin
mercredi: 19h

Varenes
2016 René Gauthier
lundi: 19h

LAVAL ET LAURENTIDES

**Bois des Filions
Centre médical**
369 Adolphe Chapleau
mercredi: 19h

Chomedey-Centre

Labelle-Samson
657 boul. Labelle
mardi: 19h
mercredi: 12h30 et 19h
samedi: 9h

Duvernay
2960 Concorde
lundi: 19h30
mercredi: 19h

Fabreville
327 Curé Labelle
bureau 108
lundi: 16h et 19h
mercredi: 16h et 19h
jeudi: 10h et 19h

Lachute
582 Principale
mercredi: 19h

Mascouche

Eglise boul. Ste-Marie
mardi: 19h

Pont-Viau
108 St-Hubert
mardi: 19h

Vimont

Paroisse St-Bruno
2287 rue Aladin
mardi: 19h

St-François de Laval

Galerie du Moulin
1235 Montée du Moulin
mardi: 19h

St-Eustache
124 St-Laurent
lundi: 15h30 et 19h
mardi: 12h30 et 19h
mercredi: 19h
samedi: 9h

Pointe Calumet

Poste de Police
190-41e Avenue
jeudi: 19h

St-Jérôme

**Cathédrale
Rue Parent**
lundi: 19h
mercredi: 12h30

St-Jovite-Eglise Rue Ouimet
jeudi: 19h

Ste-Agathe
38 St-Vincent
lundi: 12h30

St-Donat
Hôtel la cuillère à pot
41 route 329
lundi: 19h

St-Sauveur

Manoir St-Sauveur
246 Ch. Lac Milette
mardi: 19h

Ste-Anne des Plaines
158 rue des Cèdres
mardi: 19h

Rawdon

Laurentian United Church
Rue Queen
jeudi: 19h

Ste-Thérèse
10 de l'Eglise
lundi: 19h
mercredi: 16h et 19h

Terrebonne

(Chevalier de Colomb)
505 Thérèse
mercredi: 19h

Terrebonne

(Restaurant)
179 Chapleau
mardi: 12h30

Val-David
1280 rue Dion
mercredi: 19h

BANLIEUE NORD-EST

MAURICIE

Berthierville
731 Montcalm
lundi: 18h30

Louiseville
121 Rang Petite Rivière
mardi: 18h30

Cap-de-la-Madeleine

Carrefour Financier
10 Vaillancourt
mercredi: 18h30

Le Domaine
890 rue Notre-Dame
mardi: 18h30

**Lavaltrie
Corporation
Municipale**
49 Chemin Lavaltrie
mercredi: 18h30

Joliette

Château de Joliette
450 rue St-Thomas
mardi: 18h30

L'Assomption

Chevalier de Colomb
330 St-Jacques
lundi: 17h30

Le Gardeur

Buffet Mar-Chan inc.
416 Notre-Dame
mercredi: 19h
jeudi: 19h

Repentigny

**Eglise Notre-Dame des
Champs**
187 Iberville
mardi: 16h et 19h

Eglise Précieux Sang
125 Chauveau
mercredi: 12h30 et 19h

Shawinigan
1452 Giguère
(entrée rue Royale)
mercredi: 18h30

St-Gabriel de Brandon

Bureau Municipal
5111 Chemin du Lac
mercredi 19h

St-Tite
480 Boul. St-Joseph
mardi: 18h30

Trois-Rivières

Pavillon St-Arnaud
285 Boul. Royal
(2e étage)
mardi: 12h30 et 18h30
mercredi: 18h30

Trois-Rivières Ouest
350 Côte Richelieu
mercredi: 17h

Trois-Rivières

Centre Loisirs Multi-Plus
3730 Jacques
Labadie porte B
jeudi: 18h30

Trois-Tuque

Chevaliers de Colomb
29 rue Beckler
lundi: 13h et 18h30

SHERBROOKE

Sherbrooke

Eglise St-Jean de Bréboeuf
Rue King et Jacques Cartier
lundi: 19h

Eglise St-Jean Baptiste
300 du Conseil
mardi: 19h

C.C. des L. Sherbrooke
1010 Fairmont
mercredi: 12h et 16h

Granby Hôtel Roussillon
34 rue Principale
lundi: 19h

Magog
95 Merry Nord
mardi: 19h

East Angus

Hôtel East Angus
198 St-Jean
mercredi: 19h

Knowlton

Knowlton Academy
mardi: 19h

HULLGATINEAU

Gatineau
666 Duberger
lundi: 13h et 19h

Pointe-Gatineau

Auberge du Voyageur
585 Boul. La Gappe
mercredi: 19h

Hull

Chevalier de Colomb
690 St-Joseph
lundi: 19h
mardi: 13h - 16h et 19h

Mont-Laurier
420 Paquette
mercredi: 17h et 19h

Aylmer

Pavillon St-Médard
72 Chemin Vanier
mercredi: 19h

Masson Aréna
Rue d l'Aréna
mercredi: 18h30

Papineauville
169 rue Jeanne D'Arc
lundi: 18h30

Maniwaki Centre

St-Jean Bosco
204 rue Laurier
mardi: 19h

Touraine

Centre des Aînés
20 rue de Savoie
jeudi: 19h

**ABITIBI
TEMISCAMINGUE**

Rouyn-Noranda
218 Murdoch
mardi: 19h
mercredi: 18h30

Val-D'Or

Salle Dorémie
51 rue St-Jacques
mercredi: 13h30 et 18h30

Radisson

Eglise Radisson
30 Iberville
mercredi: 19h

Témiscamingue

Témiscamingue (Age d'or)
31 rue Thorne
mardi: 18h30

Payez aussi peu que
4.69\$
par semaine.
Renseignez-vous au sujet
de nos super-épargnes



WEIGHT WATCHERS® (514) 482-8754
ou 1-800-361-6564

Cette offre est en vigueur du 3 septembre au 5 octobre 1991. Cette offre ne couvre que les frais de réunion. Il n'y a pas de supplément. Dans les centres participants (Zone 53) seulement. Elle ne peut être combinée à aucune autre offre ni aucun tarif préférentiel. Elle ne s'adresse qu'aux nouveaux membres et à ceux qui se réabonnent et ne s'applique qu'aux réunions Weight Watchers traditionnelles. Weight Watchers est une marque déposée de Weight Watchers International Inc. © WEIGHT WATCHERS INTERNATIONAL INC., 1991. Tous droits réservés.